

# Etats financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2017

Berne, juin 2018



UPU | UNION  
POSTALE  
UNIVERSELLE





**UPU** | UNION  
POSTALE  
UNIVERSELLE

# **Union postale universelle**

États financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2017



**Avant-propos**

J'ai le plaisir de vous présenter les états financiers de l'Union postale universelle (UPU) consolidés et certifiés aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), établies par International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB).

L'UPU, comme l'ensemble du système des Nations Unies, se doit d'introduire des mécanismes de fonctionnement intégrant des principes et des méthodes basés sur la comptabilité d'entreprise. Au nombre de ces principes, celui de la prudence, qui impose que l'on comptabilise l'ensemble des engagements, même pour les retraites à venir du personnel.

À la différence des autres organisations, agences ou programmes des Nations Unies ayant un plan de prévoyance en primauté des prestations déjà certifiés aux normes IPSAS, l'UPU peut se targuer de présenter des états financiers complètement fidèles aux normes. Nous sommes en effet les seuls à avoir pu intégrer la totalité des engagements envers le personnel relativement aux normes prévues en la matière. C'est donc une image fidèle de notre situation financière qui vous est restituée au travers de ce document.

Les résultats présentés sont en ligne avec nos principes de gestion. Une approche soucieuse des résultats, s'appuyant sur les objectifs stratégiques de l'organisation, d'une part, et sur la nécessaire mise en œuvre des décisions des organes, d'autre part, a été privilégiée. Dans ce contexte, il est désormais possible d'en avoir une confirmation par la nouvelle information, rendue disponible par l'introduction d'une comparaison des montants budgétisés et des montants effectifs au nombre des états financiers publiés.

Cette présentation permet de mieux montrer les sources de financement de l'UPU. C'est très utile à l'heure du défi auquel fait face l'organisation pour le financement des investissements nécessaires à l'atteinte des résultats attendus. Seule une gestion financière irréprochable permettra à l'UPU d'atteindre cet objectif dans le futur.

Berne, juin 2018

Bishar A. Hussein  
Directeur général



## Introduction

Les états financiers de l'UPU pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017 sont soumis au Conseil d'administration (CA) de l'UPU pour examen et approbation, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier de l'UPU.

En outre, l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers de 2017 est soumise au CA, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier.

Les états financiers de 2017 ont été établis conformément aux normes IPSAS. Cette pratique découle de la décision approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/60/283(IV) I) de remplacer, dans l'ensemble du système des Nations Unies, les normes comptables du système des Nations Unies par les normes IPSAS, internationalement reconnues.

## Points essentiels concernant l'exécution du budget

### Explication des écarts entre les montants budgétaires et les montants réels en 2017

Conformément aux articles 107.1.4 et 145 du Règlement général, le CA a examiné et approuvé, en décembre 2016, le Programme et budget de l'UPU pour 2017. Ultérieurement, suite à l'approbation de la nouvelle structure du Bureau international pour le cycle d'Istanbul, le CA a approuvé, en mars 2017, le Programme et budget 2017 révisé – document qui précise les ressources budgétaires nécessaires pour la première année de la Stratégie postale mondiale d'Istanbul (2017–2020).

Au niveau du Programme et budget 2017 dans son ensemble, le bilan de l'utilisation des ressources présente une réduction des dépenses de 2 773 668 CHF, principalement au niveau des ressources extrabudgétaires. Une comparaison avec l'année précédente n'est pas pertinente, car les deux années font partie de cycles budgétaires distincts.

L'analyse par objectif du Programme et budget montre une réduction des dépenses à l'objectif 1 (Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau) de 1 887 486 CHF. Cet objectif réunit principalement la Coopérative télématique, la Coopérative EMS ainsi que d'importants projets tels que le système de contrôle mondial (GMS), l'amélioration de la qualité ou l'adressage.

L'objectif 2 (Offrir des produits durables et modernes), qui regroupe des projets comme l'inclusion financière, le commerce et les services postaux électroniques ou les coupons-réponse internationaux, présente à son tour une réduction des dépenses de 1 684 796 CHF. Comme pour l'objectif 1, la réduction résulte principalement de l'utilisation des ressources extrabudgétaires.

L'objectif 3 (Favoriser le bon fonctionnement du marché et du secteur) ainsi que la coopération au développement en tant que moyen d'action supplémentaire ont aussi enregistré des réductions, mais dans une moindre mesure, 475 831 CHF pour l'objectif 3 et 553 692 CHF pour la coopération au développement.

Enfin, les activités de soutien fonctionnel ont enregistré un dépassement de 1 828 137 CHF, généré principalement par certains frais de nature exceptionnelle dans le domaine des ressources humaines survenus en 2017.

L'état comparatif du Programme et budget et des montants réels par objectif est présenté dans l'état financier V.

## État financier I – État de la situation financière au 31 décembre 2017 (en francs suisses)

	Notes	2017	2016
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents	3	48 589 640	41 500 013
Placements	7	100 534 253	97 776 954
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	21 314 276	20 846 484
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	31 741 869	17 099 280
Stocks	5	192 580	311 999
Autres actifs courants	6	2 896 771	4 283 720
		205 269 388	181 818 450
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	7	2 445 000	4 561 250
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	13 767 255	12 623 877
Matériel	8	1 855 820	1 615 512
Immobilisations incorporelles	9	370 372	323 379
Terrains et constructions	10	25 285 652	26 231 562
Autres actifs non courants	6	25 500	25 296
		43 749 600	45 380 877
<b>Total des actifs</b>		<b>249 018 988</b>	<b>227 199 327</b>
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	31 801 138	16 845 916
Prestations au personnel	12	1 918 905	1 846 490
Recettes différées	13	74 697 127	64 948 959
Avances	13	81 431 404	84 286 511
Fonds en dépôt pour les services de traduction	16	7 130 847	7 117 955
Emprunts exigibles dans l'année	14	375 760	375 760
Provisions	15	2 556 000	925 000
		199 911 181	176 346 591
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	12	146 808 017	135 622 976
Emprunts exigibles après une année	14	726 077	1 085 038
		147 534 094	136 708 014
<b>Total des passifs</b>		<b>347 445 276</b>	<b>313 054 605</b>
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	17	-97 923 315	-86 350 320
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	17	3 417 510	3 496 830
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	17	-8 116 462	-7 401 877
Réserves	17	4 195 980	4 400 089
<b>Actifs nets</b>		<b>-98 426 288</b>	<b>-85 855 279</b>

**État financier II – État de la performance financière pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 (en francs suisses)**

	<i>Notes</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions statutaires des Pays-membres	20	36 346 343	35 885 215
Autres contributions annuelles	20	4 509 786	3 494 517
Contributions volontaires	20	11 894 025	16 570 467
Ventes	20	11 006 597	10 216 900
Recettes financières	20	1 774 618	11 185 565
Gains de change	22	1 115 909	1 725 929
Autres recettes	20	1 087 347	1 664 799
<b>Total des recettes</b>		<b>67 734 624</b>	<b>80 743 392</b>
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	21	51 508 366	47 405 963
Voyages	21	992 233	1 215 436
Services de consultant et contrats externes	21	3 864 422	4 310 782
Dépenses de projet	21	11 670 055	17 973 161
Frais généraux de fonctionnement	21	1 474 693	1 218 863
Matériel et fournitures	21	666 975	471 285
Maintenance et réparations	21	1 607 201	1 365 068
Amortissement	21	1 881 131	1 958 081
Coûts financiers	21	2 942 278	418 471
Pertes de change	22	1 162 080	1 485 536
Autres dépenses	21	3 262 593	1 515 977
<b>Total des dépenses</b>		<b>81 032 027</b>	<b>79 338 624</b>
<b>Résultat net</b>		<b>-13 297 403</b>	<b>1 404 768</b>

**État financier III – État des variations des actifs nets au 31 décembre 2017 (en francs suisses)**

	Notes	Excédent cumulé (déficit) – Fonds de l'Union	Excédent cumulé (déficit) – Autres fonds	Excédent cumulé (déficit) – Entités contrôlées	Réserves	Total des actifs nets
<b>Actifs nets au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>		<b>-92 372 884</b>	<b>4 656 128</b>	<b>-3 257 378</b>	<b>4 430 295</b>	<b>-86 543 839</b>
Résultat net pour l'exercice en cours	17	6 118 238	-1 275 112	-3 438 358		1 404 768
Reclassement entre fonds propres affectés et fonds de tiers affectés	17		125 881			125 881
Utilisation des réserves	17	-95 675			-30 206	-125 881
Conversion en monnaie étrangère	17		-10 068	-706 141		-716 209
<b>Actifs nets au 31 décembre 2016</b>		<b>-86 350 321</b>	<b>3 496 830</b>	<b>-7 401 877</b>	<b>4 400 089</b>	<b>-85 855 279</b>
Résultat net pour l'exercice en cours	17	-12 480 774	88 141	-904 771		-13 297 403
Reclassement entre fonds propres affectés et fonds de tiers affectés	17	364 377	-155 906			208 470
Utilisation des réserves	17	543 402			-204 109	339 293
Conversion en monnaie étrangère	17		-11 555	190 186		178 630
<b>Actifs nets au 31 décembre 2017</b>		<b>-97 923 316</b>	<b>3 417 510</b>	<b>-8 116 462</b>	<b>4 195 980</b>	<b>-98 426 288</b>

**État financier IV – État des flux de trésorerie pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017  
(en francs suisses)**

	Notes	2017	2016
<b>Résultat net</b>		<b>-13 297 403</b>	<b>1 404 768</b>
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Coûts de dépréciation	8 à 10	1 881 131	1 958 081
Amortissement subventions	10	-22 316	-22 346
Perte sur les équipements cédés	8	-	912
Subventions reçues	10	-	-
Augmentation (diminution) des provisions pour créances douteuses	4	3 373 281	-8 506 365
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	-5 040 745	3 000 825
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	-14 586 294	5 398 124
(Augmentation) diminution des stocks	5	119 419	25 843
(Augmentation) diminution des autres actifs	6	1 386 745	-877 804
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	11	14 955 222	-5 011 240
Augmentation (diminution) des recettes différées	13	9 748 168	15 414 990
Augmentation (diminution) des avances/acomptes clients	13	-2 855 107	-6 568 367
Augmentation (diminution) des obligations au titre des prestations au personnel	12	11 257 456	4 854 417
Augmentation (diminution) des autres obligations	15	1 631 000	-75 000
Augmentation (diminution) des montants dus aux services de traduction	16	12 892	-322 768
Reclassement entre fonds propres affectés et fonds de tiers affectés	17	208 470	125 881
Utilisation des réserves	17	339 293	-125 881
Différences de change relatives à l'entité (activités opérationnelles)		-103 848	-1 003 956
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		9 007 365	9 670 117
Flux de trésorerie des activités de placements			
(Augmentation) diminution des placements et dépôts en espèces	7	-641 050	-14 366 836
(Augmentation) diminution des terrains et constructions	10	-265 447	-407 100
(Augmentation) diminution du matériel et des autres immobilisations incorporelles	8 et 9	-934 759	-426 781
Différences de change relatives à l'entité (activités d'investissement)		-	-
Flux de trésorerie nets des activités de placements		-1 841 255	-15 200 718
Flux de trésorerie des activités des emprunts			
Augmentation (diminution) des emprunts	14	-358 961	-354 880
Flux de trésorerie nets des activités de financement		-358 961	-354 880
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3	6 807 148	-5 885 480
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3	41 500 013	47 097 747
Écart de conversion sur trésorerie et équivalent en monnaie étrangère		282 479	287 749
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		48 589 640	41 500 013

**État financier V – État comparatif des montants budgétaires et des montants réels pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 (en francs suisses)**

<i>Objectif</i>	<i>Budget révisé 2016</i>	<i>Programmes extrabudgétaires 2016</i>	<i>Budget total 2016</i>	<i>Montants réels 2016</i>	<i>Différence 2016</i>
Améliorer l'interopérabilité des réseaux postaux internationaux	4 168 570	4 191 100	8 359 670	6 137 546	2 222 124
Apporter des connaissances techniques et une expertise concernant le secteur postal	1 535 410	499 600	2 035 010	1 495 584	539 426
Promouvoir les produits et services innovants	2 080 190	1 411 200	3 491 390	2 906 173	585 217
Favoriser le développement durable	1 714 400	1 069 800	2 784 200	2 296 603	487 597
Programmes extrabudgétaires	450 000	12 621 200	13 071 200	13 627 772	-556 572
Coopération technique	5 599 280	300 000	5 899 280	8 052 680	-2 153 400
Programmes d'appui	21 276 885	2 052 780	23 329 665	22 814 833	514 832
<b>Total des dépenses pour 2016</b>	<b>36 824 735</b>	<b>22 145 680</b>	<b>58 970 415</b>	<b>57 331 191</b>	<b>1 639 224</b>

<i>Objectif</i>	<i>Budget 2017</i>	<i>Programmes extrabudgétaires 2017</i>	<i>Budget total 2017</i>	<i>Montants réels 2017</i>	<i>Différence 2017</i>
Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau	4 147 000	17 546 370	21 693 370	19 805 884	1 887 486
Offrir des produits durables et modernes	4 279 020	3 166 100	7 445 120	5 760 324	1 684 796
Favoriser le bon fonctionnement du marché et du secteur	1 270 550	634 600	1 905 150	1 429 319	475 831
Coopération au développement	5 784 080	165 000	5 949 080	5 395 388	553 692
Soutien fonctionnel	21 754 350	1 260 680	23 015 030	24 843 167	-1 828 137
<b>Total des dépenses pour 2017</b>	<b>37 235 000</b>	<b>22 772 750</b>	<b>60 007 750</b>	<b>57 234 082</b>	<b>2 773 668</b>

Un rapprochement entre les recettes et les dépenses découlant de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité d'exercice intégrale est inclus dans la note 19, jointe aux présents états financiers.

## Notes jointes aux états financiers

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

### Note 1 – Objectifs et budget de l'organisation

Fondée en 1874, l'UPU constitue le principal forum de coopération entre les acteurs du secteur postal. Elle contribue au maintien d'un réseau véritablement universel de produits et de services actuels, joue un rôle de conseil, de médiation et de liaison et fournit, s'il y a lieu, une assistance technique. Elle fixe les règles applicables aux échanges de courrier international et formule des recommandations pour stimuler la croissance des services de courrier, des services de colis et des services financiers et améliorer la qualité du service offert aux clients.

L'Union, qui compte à présent 192 Pays-membres, fonctionne conformément aux dispositions du Traité de Berne de 1874. La Constitution de l'UPU représente l'Acte fondamental renfermant les règles organiques de l'Union. Il s'agit d'un instrument diplomatique ratifié par les autorités compétentes de chaque Pays-membre. La Constitution ne peut être modifiée qu'à l'occasion des Congrès, et les modifications sont consignées dans un protocole additionnel, également soumis à ratification.

Les règles communes applicables au service postal international et les dispositions concernant les services de la poste aux lettres et des colis postaux sont énoncées dans la Convention et ses Règlements. Les Règlements de la Convention sont des accords conclus par les Pays-membres élus par le Congrès pour siéger au Conseil d'exploitation postale (CEP), lequel a le pouvoir de modifier les Règlements lors de ses sessions annuelles. La Convention et ses Règlements sont contraignants pour tous les Pays-membres. L'Arrangement concernant les services postaux de paiement et son Règlement ne sont contraignants que pour les pays parties à l'Arrangement.

L'UPU a son siège à Berne (Suisse) et jouit des privilèges et immunités accordés au titre de la Convention du 1<sup>er</sup> juillet 1948 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse. Elle est notamment exemptée de la plupart des impôts directs et indirects.

L'UPU est dirigée par le Congrès, le CA et le CEP, organes statutaires de l'organisation établis en vertu de la Constitution de l'UPU.

Le Congrès est l'organe suprême de l'Union et il est composé de représentants des Pays-membres. Il se réunit tous les quatre ans et élit le Directeur général et le Vice-Directeur général du Bureau international pour un mandat de quatre ans qu'ils exercent pendant l'intervalle entre deux Congrès successifs. Le Congrès fixe le montant maximal des dépenses au titre du budget de l'Union et élit les membres du CA et du CEP.

Le CA est composé de 41 Pays-membres, élus durant le Congrès. Traditionnellement, les autres membres du CA élisent le Président parmi les représentants du pays hôte du Congrès. Les membres et le Président sont élus pour un mandat de quatre ans entre les Congrès. Le CA se réunit chaque année et approuve le budget et les comptes de l'Union et adopte le Règlement financier, le Statut du personnel et les règlements régissant les divers fonds administrés par l'Union.

Le CEP est composé de 40 Pays-membres, élus durant le Congrès; au moins un tiers d'entre eux doivent être remplacés à chaque élection. Le CEP se réunit chaque année et il est chargé des aspects opérationnels, économiques et commerciaux de l'activité postale. En outre, il adresse aux Pays-membres des recommandations sur les normes à adopter en matière de technologie ou d'exploitation, ou sur des procédures relevant de sa compétence qui exigent des pratiques uniformes.

Conformément à la Constitution, l'UPU est financée par les contributions de ses Pays-membres. Elle reçoit aussi des contributions volontaires des Pays-membres et d'autres donateurs et perçoit une rémunération pour les produits et services fournis. L'Union fonctionne sur la base d'un budget annuel, qui prévoit les crédits correspondant aux autorisations de dépenses approuvées par le CA. L'approbation de ces crédits donne pouvoir au Directeur général d'engager et d'autoriser les dépenses et d'effectuer les paiements aux fins prévues, dans les limites des crédits.

L'Union présente dans ses états financiers consolidés tous les revenus et les charges en lien avec les objectifs stratégiques de l'organisation, y compris ceux d'un certain nombre d'entités. Ces dernières participent pleinement à la mission de l'organisation et bénéficient en outre de l'appui administratif fourni par le Bureau international. Elles ne sont ni des personnes morales ni des entreprises coopératives au sens du droit privé et dépendent directement du contrôle des organes de l'UPU. Ces entités sont entièrement consolidées dans les états financiers de l'UPU.

Les entités contrôlées sont les suivantes:

- La Coopérative EMS est une coopérative à caractère volontaire établie par résolution du CEP (CEP 2/1998). Elle est composée de membres à la fois importateurs et exportateurs d'envois EMS. La Coopérative EMS favorise la coopération entre ses membres en vue d'assurer la prestation de services EMS de haute qualité et abordables à l'échelle mondiale. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative EMS, lequel se réunit quatre fois par an. Conformément aux Statuts de la Coopérative EMS, les membres versent une cotisation annuelle établie sur la base des échanges d'envois EMS.
- La Coopérative télématique est une coopérative à caractère volontaire établie par le CEP, en vertu de la résolution C 27/1994 du Congrès de Séoul, et confirmée par la résolution C 52/1999 du Congrès de Beijing. Les membres qui la composent sont des opérateurs postaux publics, semi-publics ou privés de Pays-membres de l'Union. Elle favorise la coopération entre ses membres en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes d'information et de moyens de communication électroniques communs ou compatibles. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative télématique. Les membres versent une cotisation annuelle correspondant à leur classe de contribution, conformément aux Statuts et principes de fonctionnement de la Coopérative télématique. Celle-ci perçoit aussi une rémunération pour les services qu'elle fournit. Tous les produits, services et documents financés par la Coopérative télématique, y compris les droits de propriété intellectuelle y relatifs, sont la propriété de l'Union.
- Le Fonds pour l'amélioration de la qualité de service (FAQS) est une fiducie créée par le Congrès pour aider les pays à améliorer la qualité du service postal universel. Le FAQS est régi par un Acte de fiducie, adopté par le CEP. Ce dernier désigne les membres du Conseil fiduciaire du FAQS, qui ont un mandat de trois ans renouvelable. Les fiduciaires approuvent les projets devant être financés par le FAQS et gèrent les investissements du FAQS. Le FAQS est financé par le produit des investissements, les contributions annuelles versées par les pays constituants et les contributions volontaires versées par ces derniers et les gouvernements. Les fonds sont détenus pour le compte des pays créanciers, qui peuvent soumettre des propositions de projet visant à améliorer la qualité du service postal. En cas de dissolution du FAQS, les soldes, après remboursement des avoirs des constituants, sont crédités sur les comptes de l'UPU pour la coopération technique pour des projets d'amélioration de la qualité du service postal international.
- Le Groupe d'utilisateurs UPU\*Clearing a été créé en vertu de la résolution CEP 5/2003 du CEP pour permettre à ses membres de régler leurs comptes postaux internationaux de manière peu onéreuse et efficace dans le cadre d'un système qui centralise les transactions et calcule les règlements. Le groupe d'utilisateurs comprend une assemblée générale, un comité directeur et un secrétariat. Pour tout ce qui concerne les règlements et les questions comptables, le groupe d'utilisateurs relève du Bureau international. Le groupe d'utilisateurs et son système de compensation sont régis par une série de règles internes et de règlements en matière de compensation. Le système de compensation sert de moyen intermédiaire pour le règlement des paiements, et les opérateurs désignés peuvent déterminer leur statut (débiteurs/créanciers) à tout moment. Pour toutes les transactions, une seule opération de paiement et de réception est effectuée avec les autres membres du système, ce qui réduit les coûts administratifs et accélère le processus de paiement. Au début de chaque année, un calendrier préétabli indiquant les dates importantes pour chaque période de compensation est communiqué à l'ensemble des membres. Le groupe d'utilisateurs est entièrement autofinancé grâce aux cotisations annuelles des membres. Le groupe d'utilisateurs comptait 45 membres au 31 décembre 2017, répartis dans le monde entier.

## **Note 2 – Principales méthodes comptables**

### *Convention utilisée aux fins de l'établissement des états financiers*

Les présents états financiers ont été établis sur la base d'une comptabilité d'exercice et conformément au principe de continuité d'exploitation, et les méthodes comptables ont été appliquées de manière cohérente pendant tout l'exercice. Ces états financiers sont élaborés conformément aux normes IPSAS.

### *Entités contrôlées*

Les entités que l'UPU contrôle sont intégralement consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle. L'UPU contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou qu'elle a des droits sur, des bénéfices variables issus de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'influencer sur ces bénéfices par le biais du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité.

### *Transactions éliminées lors de la consolidation*

Toutes les transactions et les soldes, ainsi que les revenus et les charges non réalisés internes à l'UPU et aux entités contrôlées, sont éliminés lors de la consolidation. Ainsi, les revenus, les charges, les actifs et les passifs présentent la situation nette de toutes activités interentités.

### *Reclassements*

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

### *Emprunts*

Les emprunts comprennent un prêt sans intérêt accordé par la Confédération suisse et évalué à sa valeur actualisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Trésorerie, investissements et autres actifs financiers*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les dépôts sur des comptes bancaires courants et d'autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements (courants) comprennent les dépôts à court terme pour des périodes de plus de trois mois et de moins d'un an. Les placements à long terme (non courants) sont majoritairement détenus par un mandataire et comprennent des actions et des obligations libellées dans les principales monnaies utilisées par l'Union. Les placements sont évalués à la juste valeur à la date d'établissement des états financiers, telle que déterminée par le mandataire.

### *Prestations au personnel*

Des provisions sont constituées pour les obligations relatives à la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service, qui sont toutes deux considérées comme des régimes à prestations définies, ainsi que pour les avantages à long terme au titre de la cessation de service (primes de rapatriement, frais de voyage et de déménagement), tels que déterminés chaque année par un actuaire indépendant selon la méthode du coût unitaire projeté. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés selon la méthode du corridor et sont amortis sur le nombre moyen d'années de service restant du personnel en activité. Le taux d'actualisation prend en considération la durée estimée des paiements futurs de prévoyance. En outre, des provisions sont constituées pour les droits à congé et les heures supplémentaires réalisées mais non payées à la date d'établissement des états financiers.

### *Comptabilisation en charges*

Les charges sont comptabilisées lorsque les marchandises sont livrées, les voyages effectués et les services fournis.

### *Instruments financiers*

Un instrument financier est comptabilisé lorsque l'Union souscrit aux dispositions contractuelles de l'instrument et jusqu'à l'expiration du droit de recevoir d'une autre entité de la trésorerie correspondant à cet actif financier ou de l'obligation de fournir des liquidités à une autre entité au titre d'un engagement financier. Les placements sont des actifs financiers non dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur par le biais du solde sur la base d'un prix coté sur un marché actif à la date de présentation des états financiers. La trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs financiers à court terme et sont évalués à la valeur nominale à la date de présentation des états financiers. Les dépôts en espèces détenus pendant plus de douze mois sont évalués à la juste valeur par le biais du solde.

Les créances sans condition sont des actifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Elles comprennent les contributions fixées et autres montants à recevoir en espèces. Les créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale. Les créances à plus long terme couvrant les arriérés de Pays-membres soumis à des sanctions ayant négocié un accord de remboursement sont évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les comptes créditeurs et les emprunts sont des passifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes et payables en espèces et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les emprunts (prêts) sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Étant donné qu'ils constituent des passifs à court terme, les comptes créditeurs sont évalués à la valeur nominale.

### *Opérations en monnaie étrangère*

La monnaie de compte de l'UPU est le franc suisse, et les états financiers sont présentés dans cette monnaie. Toutes les opérations effectuées dans d'autres monnaies sont converties en francs suisses selon les taux de change des Nations Unies en vigueur à la date des opérations. Les profits comme les pertes, réalisés ou non, qui résultent de la liquidation de ces opérations et de la conversion (à la date d'établissement des états financiers) des passifs et des actifs nets libellés dans d'autres monnaies que le franc suisse, sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

La monnaie de compte pour le FAQS, les coupons-réponse internationaux (CRI) et UPU\*Clearing est le dollar des États-Unis. Les différences résultant de la conversion (du dollar des États-Unis au franc suisse) du bilan de ces entités sont comptabilisées directement en actifs nets.

Taux de change utilisés:

<i>1 CHF</i>	<i>USD</i>	<i>EUR</i>
31 décembre 2017	1,022	0,856
31 décembre 2016	0,976	0,933

### *Immobilisations*

Le matériel est évalué à la valeur d'achat diminuée de l'amortissement et de la dépréciation cumulés. Les profits et pertes lors de la cession d'actifs sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état de la performance financière.

Les bâtiments occupés sont évalués au coût de la construction lorsqu'ils sont nouveaux, auquel s'ajoute le coût des améliorations ultérieures, tel que déterminé par un expert indépendant au 1<sup>er</sup> janvier 2010, diminué de l'amortissement cumulé. La valeur a été déterminée par un consultant externe indépendant sur la base de la valeur de chaque élément à la construction, plus la valeur des améliorations existantes à la date de la comptabilisation initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et moins l'amortissement cumulé basé sur la durée d'utilité restante de chaque élément. Les coûts ultérieurs concernant des rénovations majeures et les améliorations apportées aux immobilisations qui augmentent ou prolongent les avantages économiques futurs ou le potentiel de service sont évalués au prix coûtant.

Les actifs patrimoniaux, y compris les œuvres d'art léguées, ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'amortissement est déduit de manière à amortir la totalité du coût des immobilisations, autres que les terrains et les immeubles en construction, sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire, comme indiqué ci-après:

<i>Catégorie</i>		<i>Durée d'utilité estimée (années)</i>
Équipement	Matériel informatique, y compris les écrans d'ordinateur	4 ou 5
	Imprimantes	3 à 5
	Ordinateurs portables et serveurs	3
	Commutateurs de réseau	7
	Autres équipements	10
	Équipement de bureau autre que les chaises	10
	Chaises	5
	Équipement de sécurité et de sûreté	5
	Téléphones et télécopieurs	5
	Matériel de télécommunication	7
	Téléphones portables	2
	Matériel audiovisuel	5
	Véhicules à moteur	8
	Autre matériel	5 à 10
Bâtiments	Structure	100
	Façade	50
	Toiture	60
	Sols, murs et escaliers	50
	Revêtements des sols et des murs	40
	Avant-place	40
	Arbres et plantes	20
	Matériel de cuisine	40
	Salles de conférences	40
	Chauffage et ventilation	30
	Installations sanitaires	40
	Installations électriques	50
	Ascenseurs	40

Les droits d'utilisation de la propriété dans le canton de Berne, qui ont été acquis sans frais et qui reviennent au canton à la fin du prêt, n'ont pas été comptabilisés.

La valeur comptable des immobilisations est examinée pour déterminer toute perte de valeur résultant d'événements ou de changements indiquant que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, le cas échéant, l'ampleur de la perte de valeur. Toute modification des provisions pour perte de valeur figure dans l'état de la performance financière.

### Stocks

Les stocks comprennent les timbres-poste (évalués à leur valeur nominale) détenus par l'Union à des fins d'exploitation, les souvenirs destinés à la vente (évalués au prix coûtant ou à la juste valeur, la valeur la plus faible étant retenue) et les CRI en stock (évalués au coût de production). Le stock des publications achevées est considéré comme n'ayant pas de valeur significative, et les coûts liés à la production des publications sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus. Le coût du combustible utilisé pour chauffer les locaux du siège est considéré comme un coût administratif et est comptabilisé à l'achat.

### *Immobilisations incorporelles*

L'Union immobilise les achats de logiciels informatiques à partir de 5000 CHF. Les coûts des logiciels et des services de consultants chargés de la mise en œuvre des systèmes sont capitalisés et amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les coûts afférents au développement de logiciels internes sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

### *Actifs nets*

Les actifs nets comprennent l'excédent et le déficit de l'Union, les réserves constituées par l'organe directeur de l'Union, les soldes des fonds des autres entités faisant partie de l'Union (CRI, fonds volontaire et UPU\* Clearing) ainsi que les soldes des fonds des entités contrôlées par l'Union qui sont prises en considération dans les états financiers consolidés (Coopérative télématique, Coopérative EMS et FAQs). Le solde des fonds des autres entités et des entités contrôlées est utilisé essentiellement pour des activités spécifiques. Les fonds des services de traduction ne font pas partie des actifs nets et ne sont pas pris en considération dans les états financiers.

### *Provisions*

Les provisions sont comptabilisées si l'Union a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

### *Créances*

Les créances sont estimées selon la méthode des coûts amortis. Un correctif de valeur pour créances non recouvrables, égale au montant des contributions statutaires à recevoir des Pays-membres soumis à des sanctions conformément aux dispositions de la Constitution de l'UPU, est comptabilisée. Pour les Pays-membres ayant conclu un accord en vue d'un paiement échelonné sur plusieurs années, une indemnité pour créances non recouvrables, égale au montant à recevoir par l'Union au titre de l'accord en question, est comptabilisée en cas de défaut de paiement du remboursement annuel par le Pays-membre deux années de suite. À moins que le Pays-membre ne conclue un accord de remboursement, un taux d'intérêt de 6% est appliqué à tout solde impayé passé un délai de trois mois.

Pour les autres créances, un correctif de valeur pour pertes est fixé pour tous les arriérés de paiement d'au moins deux ans (à compter de la date de facturation).

### *Comptabilisation des produits*

Les produits provenant des opérations avec contrepartie directe, telles que la vente de services, sont comptabilisés à la date à laquelle un service rémunéré a été fourni. Les produits provenant des publications sont comptabilisés une fois les marchandises livrées dans leur totalité.

Les produits d'opérations sans contrepartie directe, tels que les contributions volontaires à des activités de développement, sont comptabilisés comme produits au moment où un accord avec un donateur devient contraignant, à moins que l'accord ne prévoie des conditions relatives à des résultats spécifiques ou au remboursement de soldes non dépensés, auquel cas une obligation compensatoire est comptabilisée jusqu'à ce que les conditions de l'accord aient été respectées. En l'absence d'accord contraignant, les produits sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les contributions statutaires sont comptabilisées comme produits au début de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des contributions aux Coopératives sont comptabilisés au début de l'année à laquelle ils se rapportent.

### Information sectorielle

L'information sectorielle concerne les principaux programmes et les principales entités faisant partie de l'Union ou administrées par celle-ci, comme indiqué ci-après:

- Budget de l'Union, y compris le fonds social, le fonds de réserve, le fonds des activités spéciales et le fonds de maintenance de l'immeuble.
- Fonds volontaire et pour la coopération au développement, y compris tous les fonds volontaires et les fonds pour la coopération au développement et la coopération technique.
- Fonds des CRI, établi pour la comptabilisation des produits provenant de la vente des coupons et des dépenses connexes.
- Coopérative télématique.
- Coopérative EMS.
- UPU\*Clearing.
- FAQs.

Chaque segment comprend les actifs, les passifs, les produits, les dépenses et les actifs nets. Les frais généraux de l'Union, y compris pour l'occupation du bâtiment du siège, à Berne, sont inclus dans le segment sur l'Union. Ils ne sont pas alloués à d'autres segments, puisqu'il n'y a pas de raison valable d'affecter les coûts à d'autres entités. Dans la consolidation, les contributions versées par l'Union à la Coopérative télématique et la rémunération des services fournis par celle-ci à l'Union sont éliminées.

### Utilisation d'estimations

Les états financiers incluent nécessairement des montants fondés sur des estimations et des hypothèses établies par la Direction. Les estimations tiennent compte, notamment, de l'assurance maladie finançant des prestations définies, de la Caisse de prévoyance et d'autres obligations relatives aux prestations au personnel après la cessation de service, dont la valeur est calculée par un actuaire indépendant, des provisions pour les procédures judiciaires, du risque financier portant sur des comptes débiteurs et du degré de dépréciation des immobilisations. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Toute évolution des estimations est indiquée dans l'état de la performance financière correspondant à l'exercice durant lequel elle est déterminée.

### Mise en œuvre des normes IPSAS

Toutes les normes en vigueur sont appliquées à la date des états financiers, en y incluant les cinq nouvelles normes ci-dessous.

IPSAS	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IPSAS-34	États financiers individuels	1 <sup>er</sup> janvier 2017
IPSAS-35	États financiers consolidés	1 <sup>er</sup> janvier 2017
IPSAS-36	Participation dans les sociétés associées et des entreprises conjointes	1 <sup>er</sup> janvier 2017
IPSAS-37	Accords conjoints	1 <sup>er</sup> janvier 2017
IPSAS-38	Information à fournir sur les participations dans d'autres entités	1 <sup>er</sup> janvier 2017

Par ailleurs, l'IPSAS Board a publié les deux nouvelles normes ci-dessous.

IPSAS	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IPSAS-39	Avantages du personnel	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IPSAS-40	Regroupements d'entreprises dans le secteur public	1 <sup>er</sup> janvier 2019

Si la norme 40 ne devrait pas influencer de manière significative sur les comptes de l'UPU, l'adoption de la norme 39, qui remplace l'actuelle norme 25, aura un impact particulier. La norme 39 sera appliquée aux comptes 2018 et son impact financier est décrit dans la note 12.

**Note 3 – Trésorerie et équivalents de trésorerie (en francs suisses)**

	2017	2016
<i>Actifs courants</i>		
Petite caisse	15 389,70	19 969,40
<i>Comptes bancaires</i>		
Credit Suisse	8 888 292,52	7 041 522,66
UBS	3 854 867,62	4 771 510,11
PostFinance	7 690 306,88	3 452 906,16
BPS	2 716 896,48	2 271 827,71
<i>Sous-total des comptes bancaires</i>	<b>23 150 363,50</b>	<b>17 537 766,63</b>
Dépôts		
Credit Suisse	24 423 327,82	22 942 232,82
Postfinance	1 000 559,05	1 000 044,45
BNS	0,00	–
<i>Sous-total des dépôts</i>	<b>25 423 886,87</b>	<b>23 942 277,27</b>
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>48 589 640,07</b>	<b>41 500 013,30</b>

Les avoirs sont généralement placés sur des comptes bancaires à accès immédiat, sur des comptes rémunérés (compte call, cash deposit account) et dans des produits à court terme (dépôts à quatre-vingt-dix jours). En 2017, le taux d'intérêt moyen servi sur les comptes rémunérés et les placements a été de 0,1547% (0,0692% en 2016).

L'Union n'a pas d'ouvertures de crédits confirmées, mais des accords de facilités de caisse limités et informels avec les banques auprès desquelles elle a déposé des fonds. Ces accords peuvent être annulés par les banques à tout moment. Aucune facilité de caisse n'a été demandée en 2016 ou en 2017.

D'entente avec les donateurs, les fonds de coopération technique détenus en leur nom sont déposés dans la monnaie dans laquelle les dépenses sont comptabilisées (dollar des États-Unis ou franc suisse).

Les fonds des CRI et les fonds du FAQS sont détenus principalement en dollars des États-Unis (la monnaie de compte). Les fonds d'UPU\*Clearing sont détenus en dollars des États-Unis ou en euros, les monnaies dans lesquelles les règlements sont effectués dans le cadre du système.

Les montants totaux détenus, ventilés par monnaie, sont indiqués ci-après:

	31 décembre 2017	Pourcentage	31 décembre 2016	Pourcentage
Francs suisses	30 680 767,04	63,1%	28 228 582,86	68,0%
Dollars des États-Unis	10 911 120,63	22,5%	9 106 068,57	21,9%
Euros	6 997 752,40	14,4%	4 165 361,87	10,0%
<b>Total</b>	<b>48 589 640,07</b>	<b>100,0%</b>	<b>41 500 013,30</b>	<b>100,0%</b>

Au 31 décembre 2017, sur le montant total des liquidités détenues, 22 608 108 CHF constituent des fonds de trésorerie disponibles détenus par l'Union. En 2016 ce montant s'élevait à 21 585 216 CHF. Le solde représente les liquidités détenues pour le compte des autres entités et des entités contrôlées incluses dans les états financiers consolidés. Le montant exact des liquidités détenues par chaque entité est indiqué dans l'état de la situation financière par segment (à la suite de la note 27).

L'Union réduit au minimum son exposition au risque de crédit en détenant la plupart de ses fonds auprès de banques bien notées par Fitch ou Standard and Poor's. Les soldes aux dates de présentation des états financiers sont indiqués ci-après:

	AA+/AA	A+	A
Solde au 31 décembre 2017	8 690 865,93	3 854 867,62	33 311 620,34
Solde au 31 décembre 2016	4 452 950,61	–	34 775 265,57
	BBB/BBB–	Non coté	Total
Solde au 31 décembre 2017	2 716 896,48	15 389,70	48 589 640,07
Solde au 31 décembre 2016	2 271 827,71	19 969,40	41 500 013,30

#### Note 4 – Comptes débiteurs, avances et paiements anticipés (en francs suisses)

	31 décembre 2017 <i>Total non réglé</i>	31 décembre 2016 <i>Total non réglé</i>
<i>Créances courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	20 516 316,44	20 153 388,84
Fonds de coopération technique à recevoir	509 825,52	522 857,03
Fonds du FAQS à recevoir	754,90	8 318,00
Contributions à la Coopérative EMS à recevoir	195 124,82	48 725,47
Contributions à la Coopérative télématique à recevoir	92 253,94	113 194,77
<i>Total des comptes débiteurs – Opérations sans contrepartie directe</i>	<i>21 314 275,62</i>	<i>20 846 484,11</i>
<i>Créances courantes – Opérations avec contrepartie directe</i>		
Comptes débiteurs de l'Union	68 187,20	48 023,00
Comptes débiteurs UPU*Clearing	27 852 421,31	14 159 101,13
Comptes débiteurs fonds volontaire	822 167,98	455 430,94
Comptes débiteurs CRI	955 660,65	556 939,15
Comptes débiteurs Coopérative télématique	2 043 431,44	1 879 785,97
<i>Total des comptes débiteurs – Opérations avec contrepartie directe</i>	<i>31 741 868,58</i>	<i>17 099 280,19</i>
<b>Total des créances courantes</b>	<b>53 056 144,20</b>	<b>37 945 764,30</b>
<i>Créances non courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	13 767 255,35	12 623 877,25
<b>Total des comptes débiteurs</b>	<b>66 823 399,55</b>	<b>50 569 641,55</b>

Les contributions statutaires représentent le montant total des fonds pour le financement du budget ainsi que les arriérés d'exercices antérieurs. La valeur d'une unité contributive est établie en francs suisses sur la base du budget annuel adopté par le CA. Le montant à recevoir inclut les intérêts perçus en vertu des dispositions du Règlement général de l'UPU. Les créances dont le paiement est prévu, au titre d'arrangements financiers, plus de douze mois après la date d'établissement des états financiers sont présentées comme des créances non courantes et ont été actualisées pour refléter la valeur aux coûts amortis, au moyen d'un taux d'actualisation de 0,70% établi sur la base d'obligations de sociétés de qualité libellées en francs suisses.

Les fonds de coopération technique et les fonds volontaires représentent des montants établis sur la base de factures, d'accords conclus avec les donateurs ou d'engagements considérés comme fermes, au vu de l'expérience acquise. Les comptes débiteurs de la Coopérative télématique et de la Coopérative EMS représentent les montants dus au titre des cotisations annuelles des membres et de la vente de biens et de services, conformément aux statuts de ces organes, tels qu'adoptés par le CEP.

Le système de compensation UPU\*Clearing joue un rôle d'intermédiaire de paiement. Les montants non réglés n'ont pas été compensés par les montants payables aux pays créditeurs, qui sont présentés en tant que passifs (comptes créditeurs).

L'analyse chronologique des créances échues est présentée ci-après:

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2015 et pays sous sanctions	Provision pour créances douteuses et remise	Sous-total des créances non réglées et compromises	2016/2017	Total des débiteurs net
Créances de l'Union	31 224 159,31	-21 090 224,03	10 133 935,28	24 217 823,71	34 351 758,99
Créances de la Coopérative télématique	287 307,67	-287 307,67	-	2 135 685,38	2 135 685,38
Créances de la Coopérative EMS	3 145,81	-3 145,81	-	195 124,82	195 124,82
Créances au titre du fonds volontaire	322 742,40	-245 242,40	77 500,00	1 254 493,50	1 331 993,50
Créances au titre du FAQS	-	-32,61	-32,61	787,51	754,90
Créances UPU*Clearing	-	-	-	27 852 421,31	27 852 421,31
Créances CRI	-	-	-	955 660,65	955 660,65
<b>Total</b>	<b>31 837 355,19</b>	<b>-21 625 952,52</b>	<b>10 211 402,67</b>	<b>56 611 996,88</b>	<b>66 823 399,55</b>

	31 décembre 2016 (en CHF)	Augmentation	Diminution	Utilisation	31 décembre 2017 (en CHF)
<i>Provisions</i>					
<i>Opérations sans contrepartie directe</i>					
Contributions statutaires	17 643 882,27	3 331 991,11			20 975 873,38
Fonds volontaire	36 500,00	87 000,00			123 500,00
Coopérative télématique	75 076,19	8 470,35			83 546,54
Coopérative EMS	1 031,84	2 113,97			3 145,81
Fonds du FAQS	486,94				32,61
<b>Sous-total des opérations sans contrepartie directe</b>	<b>17 756 977,24</b>	<b>3 429 575,43</b>			<b>21 186 098,34</b>
<i>Opérations avec contrepartie directe</i>					
Union	112 321,80	2 028,85			114 350,65
Coopérative télématique	214 512,81		10 751,68		203 761,13
Fonds volontaire	169 313,83		47 571,43		121 742,40
<b>Sous-total des opérations avec contrepartie directe</b>	<b>496 148,44</b>	<b>2 028,85</b>	<b>58 323,11</b>		<b>439 854,18</b>
<b>Provision totale</b>	<b>18 253 125,68</b>	<b>3 431 604,28</b>	<b>58 323,11</b>		<b>21 625 952,52</b>

**Note 5 – Stocks (en francs suisses)**

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<i>Stocks</i>		
Stock de timbres-poste et souvenirs de l'UPU	88 522	70 418
Stock de codes à barres	15 973	30 245
Stock de CRI	88 085	211 336
<b>Total des stocks</b>	<b>192 580</b>	<b>311 999</b>

Les timbres-poste, comptabilisés à leur valeur nominale, représentent le stock disponible utilisé à des fins d'exploitation. Les souvenirs de l'UPU représentent les articles destinés à la vente qui sont évalués au prix coûtant et dépréciés pour tenir compte des articles endommagés ou obsolètes. Les codes à barres sont détenus dans un fonds distinct, en vue de leur vente aux postes, qui les utiliseront à des fins d'étiquetage. Les CRI, évalués au coût de production, représentent les coupons en stock à la date d'établissement des états financiers. Un stock permanent est conservé pour tous les articles, et des inventaires physiques sont effectués au moins une fois par an pour vérifier le niveau des stocks. La valeur des codes à barres et des CRI retirés de la vente est passée par pertes et profits durant l'année au cours de laquelle ils deviennent obsolètes. La valeur des souvenirs de l'UPU endommagés ou obsolètes est réduite pour refléter la valeur actuelle. Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

**Note 6 – Autres actifs courants (en francs suisses)**

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<i>Autres actifs courants</i>		
Actifs transitoires	1 866 605,98	2 289 045,57
Avances au personnel	485 441,84	464 985,20
Autres avances	337 439,34	1 027 610,11
Avances aux fournisseurs	0,00	303 374,66
Avances pour impôts	207 283,86	198 704,47
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>2 896 771,02</b>	<b>4 283 720,01</b>
<i>Autres actifs non courants</i>		
Avances au personnel (fonds social)	25 500,00	25 296,00
<b>Total des autres actifs</b>	<b>2 922 271,02</b>	<b>4 309 016,01</b>

Les avances au personnel représentent la valeur des avances sur traitement, les prêts du fonds social, les indemnités pour frais d'études, les avances de missions des coordonnateurs régionaux de projet ainsi que celles du personnel.

Les autres avances correspondent aux avances de missions des consultants, aux avances des consultants externes, aux interprètes, aux avances de caisse des coordonnateurs régionaux de projet, à l'avance de la machine à affranchir se trouvant à l'expédition ainsi que le compte courant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) SCA.

En ce qui concerne les avances pour impôts, les valeurs comprennent l'impôt anticipé en francs suisses et en dollars des États-Unis, la TVA, le droit de timbre à récupérer ainsi que les avances versées au personnel pour le paiement des impôts aux autorités fiscales de l'Amérique (États-Unis) en attendant le remboursement par le Gouvernement américain. Le montant des avances pour le paiement des impôts est présenté en valeur nette. La provision de 139 370,34 CHF, établie en 2016, a été dissoute suite au remboursement par les autorités fiscales de l'Amérique (États-Unis) des montants antérieurs à 2015.

**Note 7 – Placements (en francs suisses)**

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<i>Placements courants</i>		
Dépôts à plus de trois mois	33 671 180,58	28 413 000,00
Capital Protection UBS	66 863 072,70	69 363 953,75
<b>Sous-total</b>	<b>100 534 253,28</b>	<b>97 776 953,75</b>
<i>Placements non courants</i>		
Dépôts à plus d'un an	2 445 000,00	4 561 250,00
<b>Total des placements</b>	<b>102 979 253,28</b>	<b>102 338 203,75</b>

Des fonds sont placés en dépôt par l'Union pour des périodes allant de quatre à dix-huit mois. La partie de ces placements échue en 2018 est présentée comme placements non courants (à plus d'un an).

Ces investissements sont ventilés par entité dans l'état de la situation financière présenté à la suite de la note 27.

L'Union investit les fonds qui ne sont pas destinés à une utilisation immédiate pour le compte du FAQS. Les fonds sont gérés par un gestionnaire de fonds externe et investis dans un fonds à capital garanti en dollars des États-Unis. À la date d'établissement des états financiers, le montant de ces fonds en dollars des États-Unis était de 66 863 072,70 CHF.

L'ensemble des obligations et des fonds du portefeuille de placements sont notés A, sur la base des notations de Standard and Poor's au 31 décembre 2017. Une ventilation est présentée ci-après (en francs suisses):

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
A/A+	66 863 072,70	69 363 953,75
<b>Total des fonds et obligations</b>	<b>66 863 072,70</b>	<b>69 363 953,75</b>
A	36 116 180,58	32 974 250,00
A+	–	–
BBB/BBB–	–	–
<b>Total des dépôts</b>	<b>102 979 253,28</b>	<b>102 338 203,75</b>

**Note 8 – Matériel (en francs suisses)**

	<i>Matériel informatique</i>	<i>Autre matériel</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	2 329 331,94	1 918 442,39	4 247 774,33
Ajouts	257 879,72	35 597,98	293 477,70
Cessions			–
<b>Coût au 31 décembre 2016</b>	<b>2 587 211,66</b>	<b>1 954 040,37</b>	<b>4 541 252,03</b>
Différence de change	–	–	–
Net	<b>2 587 211,66</b>	<b>1 954 040,37</b>	<b>4 541 252,03</b>
<b>Net 31 décembre 2016</b>	<b>2 587 211,66</b>	<b>1 954 040,37</b>	<b>4 541 252,03</b>
Ajouts	757 706,37	29 930,24	787 636,61
Cessions			–
<b>Coût au 31 décembre 2017</b>	<b>3 344 918,03</b>	<b>1 983 970,61</b>	<b>5 328 888,64</b>
Différence de change			–
Net	<b>3 344 918,03</b>	<b>1 983 970,61</b>	<b>5 328 888,64</b>
<b>Amortissement cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>1 646 980,40</b>	<b>743 336,82</b>	<b>2 390 317,22</b>
Amortissement 2016	332 473,98	202 948,44	535 422,42
Perte sur les équipements cédés	–	–	–
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2016</b>	<b>1 979 454,38</b>	<b>946 285,26</b>	<b>2 925 739,64</b>
Amortissement 2017	360 808,28	186 520,79	547 329,07
Perte sur les équipements cédés	–	–	–
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2017</b>	<b>2 340 262,66</b>	<b>1 132 806,05</b>	<b>3 473 068,71</b>
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	607 757,29	1 007 755,10	1 615 512,39
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2017</b>	<b>1 004 655,37</b>	<b>851 164,56</b>	<b>1 855 819,93</b>

Tout le matériel répertorié dans les inventaires est évalué au coût d'acquisition diminué de l'amortissement des coûts sur une base linéaire. Les meubles et le mobilier (sauf les sièges) sont amortis sur une durée d'utilité de dix ans. Tous les autres équipements et les sièges sont amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les actifs patrimoniaux, dont des œuvres d'art léguées et les collections de timbres-poste, ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs dans l'état de la situation financière

**Note 9 – Immobilisations incorporelles (en francs suisses)**

	<i>Immobilisations incorporelles</i>
Coût au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	<b>814 169,90</b>
Ajouts	96 606,65
Cessions	–
<b>Coût au 31 décembre 2016</b>	<b>910 776,55</b>
Ajouts	147 122,65
Cessions	–
<b>Coût au 31 décembre 2017</b>	<b>1 057 899,20</b>
Amortissement cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	446 654,56
Amortissement 2016	140 743,01
Amortissement cumulé au 31 décembre 2016	587 397,57
Amortissement 2017	100 129,18
Amortissement cumulé au 31 décembre 2017	687 526,75
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	323 378,98
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2017</b>	<b>370 372,45</b>

Le coût des services des prestataires et le coût d'achat des logiciels sont capitalisés sur une durée d'utilité de cinq ans. Au 31 décembre 2017, les montants immobilisés comprennent 27 142, 50 CHF pour les travaux en cours qui concernent la migration du logiciel de gestion intégré (Navision) qui se terminera en 2018. Ce montant ne fait pas l'objet d'un amortissement à la date d'établissement des comptes.

**Note 10 – Terrains et constructions (en francs suisses)**

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	30 453 121,28	4 633 334,66	-993 403,00	34 093 052,94
Ajouts	-	-	-	-
Transfert	4 182 021,10	-4 633 334,66	-	-451 313,56
<b>Coût au 31 décembre 2015</b>	<b>34 635 142,38</b>	<b>-</b>	<b>-993 403,00</b>	<b>33 641 739,38</b>
Ajouts	407 099,99	-	-	407 099,99
Transfert	-24 558,70	-	-	-24 558,70
<b>Coût au 31 décembre 2016</b>	<b>35 017 683,67</b>	<b>-</b>	<b>-993 403,00</b>	<b>34 024 280,67</b>
Ajouts	265 446,60	-	-	265 446,60
Transfert	-	-	-	-
<b>Coût au 31 décembre 2017</b>	<b>35 283 130,27</b>	<b>-</b>	<b>-993 403,00</b>	<b>34 289 727,27</b>
Amortissement cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	5 350 020,87	-	-64 178,97	5 285 841,90
Amortissement 2015	1 334 308,56	-	-26 658,72	1 307 649,84
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2015</b>	<b>6 684 329,43</b>	<b>-</b>	<b>-90 837,69</b>	<b>6 593 491,74</b>
Amortissement 2016	1 221 572,42	-	-22 345,86	1 199 226,56
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2016</b>	<b>7 905 901,85</b>	<b>-</b>	<b>-113 183,55</b>	<b>7 792 718,30</b>
Amortissement 2017	1 233 672,89	-	-22 316,23	1 119 226,56
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2017</b>	<b>9 139 574,74</b>	<b>-</b>	<b>135 499,78</b>	<b>9 004 074,96</b>
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	27 111 781,82	-	-880 219,45	26 231 562,37
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2017</b>	<b>26 143 555,53</b>	<b>-</b>	<b>-857 903,22</b>	<b>25 285 652,31</b>

Le bâtiment du siège de l'Union, construit entre 1968 et 1970, est situé à Weltpoststrasse 4, Berne (Suisse). D'importantes rénovations, y compris la transformation de la façade et la rénovation de l'espace de conférences, ont été entreprises entre 2010 et 2014.

La valeur du bâtiment a été évaluée dans le cadre d'une évaluation indépendante réalisée par des consultants externes. Elle représente la valeur estimée du bâtiment à neuf (coût présumé de la construction) y compris la valeur estimée des rénovations et des réparations majeures apportées depuis l'occupation d'origine diminuée de l'amortissement cumulé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2011 inclut l'amortissement jusqu'à la fin de 2010, tel que déterminé dans le cadre de l'évaluation indépendante.

Le bâtiment est construit sur un terrain utilisé en vertu des droits conférés par la ville de Berne. Les droits de superficie ont été acquis sans frais et expirent le 1<sup>er</sup> avril 2067. Puisque l'Union n'a pas le droit de céder les droits de superficie, lesquels reviennent à la ville de Berne s'ils ne sont pas renouvelés, aucune valeur n'a été comptabilisée. En 1970, la ville de Berne a octroyé à l'Union une subvention non remboursable de 1 million de CHF pour contribuer à la construction du bâtiment du siège. La subvention a été amortie sur la durée d'utilité restante de quarante ans, déterminée sur la base de la durée d'utilité de chacune des composantes du bâtiment.

Les subventions non remboursables ont été versées par la ville de Berne, le programme «Bâtiments» et la Fondation des immeubles pour les organisations internationales.

Au 31 décembre 2017, les montants immobilisés comprennent 595 464,34 CHF pour des travaux en cours. Ces derniers concernent la rénovation des sanitaires (538 621,24 CHF) et les débuts de la rénovation des installations électriques et du réseau informatique (56 833,10 CHF). Ces montants ne font pas l'objet d'un amortissement à la date d'établissement des comptes.

### Note 11 – Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs comprennent les factures non réglées des fournisseurs, y compris la réévaluation des factures dues dans d'autres monnaies que le franc suisse (valeurs en francs suisses).

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Passifs transitoires CRI	177 823,70	1 925,86
Créditeurs UPU*Clearing	27 852 421,29	14 159 101,14
Créditeurs FAQS	3 425,68	66,59
Ambassade de Finlande	10 900,00	8 800,00
Ambassade de Dominicaine (Rép.)	2 100,00	2 100,00
Ambassade de Belgique	4 966,67	4 666,67
<b>Total des charges à payer</b>	<b>28 051 637,34</b>	<b>14 176 660,26</b>
Comptes créditeurs	3 749 500,67	2 669 255,62
<b>Total des comptes créditeurs et des charges à payer</b>	<b>31 801 138,01</b>	<b>16 845 915,88</b>

### Note 12 – Prestations au personnel

Les prestations au personnel comprennent:

- les prestations à court terme au personnel, y compris le traitement et autres allocations, les primes d'affectation, les allocations pour frais d'études des enfants à charge, le congé annuel, le congé de maladie et l'assurance maladie et accident;
- les prestations après la cessation de service, y compris les prestations versées à la cessation de service (primes de rapatriement, frais de rapatriement et frais de transport des effets personnels), les indemnités pour incapacité, l'assurance pour le conjoint survivant et les indemnités supplémentaires pour les fonctionnaires élus et les prestations en cas de décès;
- les prestations au titre des régimes à prestations définies, y compris la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service;
- les prestations versées en cas de résiliation d'emploi, y compris une indemnité due aux membres du personnel au bénéfice d'un contrat permanent ou de durée déterminée lorsque l'Union met fin à leur nomination avant la fin de leur contrat.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'Union comptabilise les engagements au titre des prestations au personnel dans ses états financiers comme suit (en francs suisses):

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<i>Passifs courants</i>		
Congé annuel	1 843 985,59	1 749 860,72
Heures supplémentaires	74 919,47	96 628,89
<b>Sous-total des passifs courants</b>	<b>1 918 905,06</b>	<b>1 846 489,61</b>

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<i>Passifs non courants</i>		
Rapatriement – Déménagement et voyages	811 431,13	886 888,66
Prime de rapatriement	1 401 680,89	1 586 955,11
Assurance maladie après la cessation de service	46 122 531,97	45 473 245,88
Indemnités en cas de décès	69 767,42	56 429,03
<i>Sous-total des passifs non courants</i>	<i>48 405 411,41</i>	<i>48 003 518,68</i>
Caisse de prévoyance et fonds de pension	96 271 798,25	85 357 184,78
Indemnité complémentaire pour les fonctionnaires élus	1 187 777,57	1 249 799,80
Indemnité de vie chère	943 029,96	1 012 473,13
Assurance du conjoint survivant	–	–
<i>Sous-total de la Caisse de prévoyance</i>	<i>98 402 605,78</i>	<i>87 619 457,71</i>
<b>Sous-total des passifs non courants</b>	<b>146 808 017,19</b>	<b>135 622 976,39</b>
<b>Total des prestations au personnel</b>	<b>148 726 922,25</b>	<b>137 469 466,00</b>

Régimes à prestations définies: l'Union a mis en place deux régimes à prestations définies concernant les pensions de retraite et l'assurance maladie après la cessation de service, comme indiqué ci-après:

- Caisse de prévoyance: la Caisse de prévoyance de l'UPU fournit des prestations en matière de retraite, de décès et d'invalidité pour le personnel du Bureau international de l'UPU et des services de traduction (qui sont employés aux mêmes conditions que les autres membres du personnel du Bureau international). La Caisse de prévoyance est organisée comme une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse et elle est supervisée par l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. Elle est soumise à la vérification du Vérificateur extérieur, désigné par la Confédération suisse. Les frais d'administration de la Caisse de prévoyance encourus par le Secrétariat du Bureau international sont à la charge de l'Union. Les coûts liés à la rémunération de l'actuaire et à l'investissement des fonds relatifs à la Caisse de prévoyance sont à la charge de celle-ci.
- La Caisse de prévoyance comprend un fonds de prévoyance et un fonds de pension administrés séparément par un Conseil de gestion, lequel est composé du Président du CA, du Directeur général du Bureau international et d'un membre du personnel désigné par les participants actifs. Le fonds de pension est un fonds fermé dont les prestations sont réservées aux personnes qui étaient membres de la Caisse de prévoyance au 31 décembre 1963. Tous les autres membres du personnel et retraités sont couverts par le fonds de prévoyance.
- Les membres du personnel et l'UPU fournissent des contributions. Les cotisations des membres du personnel dépendent de la période d'affiliation. La cotisation de l'UPU est égale au double de celle du participant. L'UPU est responsable de tout passif non financé.
- Assurance maladie après la cessation de service: l'Union a aussi l'obligation contractuelle de fournir aux membres du personnel des prestations médicales après la cessation de service, sous la forme de primes d'assurance pour l'assurance maladie et accident. La valeur actuelle des obligations relatives aux prestations définies pour cette assurance est calculée selon la méthode du coût unitaire projeté et par soustraction des futures sorties de trésorerie estimées en appliquant un taux d'actualisation fondé à la fois sur des obligations de sociétés de premier ordre libellées en francs suisses et sur des obligations d'État suisses. Le plan n'est pas financé et ne comprend aucun actif détenu par un fonds pour les prestations à long terme au personnel.
- Les membres du personnel retraités et leurs conjoints, enfants à charge et survivants, ont droit à l'assurance maladie après la cessation de service. Conformément aux Statut et Règlement du personnel de l'Union, 50% de la prime d'assurance maladie mensuelle, y compris pour les conjoints et les enfants à charge, sont payés par l'Union.
- Des évaluations actuarielles sont réalisées tous les ans pour la Caisse de prévoyance et l'assurance après la cessation de service, selon la méthode du coût unitaire projeté.
- Le taux d'escompte (taux d'actualisation) utilisé se monte à 0,70% et se base sur la recommandation émise par la Chambre suisse des experts en caisses de pension sur la durée du portefeuille. Cette dernière se situe à 18,1 années. Un taux de 0,70% paraît donc approprié au vu de la fourchette recommandée pour une durée de vingt ans.

- Le taux de rendement escompté sur les actifs se monte à 0,70% et a été révisé à la baisse en vue du passage à la norme IPSAS 39. À ce sujet, nous rappelons que la norme IPSAS 39 n'autorise plus de différentiel entre le rendement attendu et le taux d'escompte pour la détermination de la charge de prévoyance. Cela explique pourquoi nous posons désormais en équivalence le rendement attendu avec le taux d'escompte proposé.
- Les actifs du régime étaient investis dans les classes ci-après au 31 décembre 2017:
  - Liquidités: 0,52%.
  - Obligations en francs suisses: 17,31%.
  - Obligations en monnaies étrangères: 9,44%.
  - Actions en francs suisses: 25,86%.
  - Actions en monnaies étrangères: 25,31%.
  - Immobilier: 20,83%.
  - Prêts: 0,74%.
- Le montant des contributions de l'employeur s'est monté à 7 600 097 CHF en 2017. Le montant prévu pour 2018 devrait rester stable.
- Le total des engagements pour les prestations couvertes par les deux régimes, à l'exclusion des engagements concernant les services de traduction, est indiqué ci-après:

	<i>31 décembre 2017</i> <i>Caisse</i> <i>de prévoyance</i>	<i>31 décembre 2017</i> <i>Assurance maladie</i> <i>après la cessation</i> <i>de service</i>
Taux d'actualisation	0,70%	0,70%
Rendement escompté des actifs du régime	0,70%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	2,00%
Futures augmentations des pensions	0,00%	–
Inflation des coûts médicaux	–	3,00%
Probabilité de sortie	LPP 2015	LPP 2015
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2015	VZ 2015
Durée moyenne attendue de la vie active restante	9,86	–
Valeur actuelle de l'obligation au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	422 747 077	35 473 710
Coût des intérêts	2 697 414	228 129
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	15 148 996	1 865 916
Prestations fournies (net des rachats)	–15 513 736	–787 716
(Gain) perte actuarielle sur l'obligation	1 495 296	–4 192 063
<b>Valeur de l'obligation au 31 décembre 2017</b>	<b>426 575 047</b>	<b>32 587 976</b>

	31 décembre 2017 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2017 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Juste valeur des actifs du régime au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	215 028 067	
Rendement escompté des actifs du régime	4 951 360	
Contributions de l'employeur	7 600 097	
Contributions des employés	3 207 318	
Prestations versées	-15 513 736	
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime	16 357 979	
<b>Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2017</b>	<b>231 631 085</b>	
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	-120 099 552	9 999 536
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés (changement d'hypothèses)	660 593	5 693 952
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés (expérience)	-2 155 889	-1 501 889
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime non comptabilisés	16 357 979	
Amortissement des gains (pertes) actuariels reconnu dans l'état de performance financière	8 695 513	-657 043
<b>Gains (pertes) actuariels non comptabilisés au 31 décembre 2017</b>	<b>-96 541 356</b>	<b>13 534 556</b>
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2017	426 575 047	32 587 976
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2017	-231 631 085	
<b>Sous-total</b>	<b>194 943 962</b>	<b>32 587 976</b>
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés	-96 541 356	13 534 556
<b>Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>	<b>98 402 606</b>	<b>46 122 532</b>
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	2 697 414	228 129
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	15 148 996	1 865 916
Contributions des employés sans rachats	-3 207 318	
Rendement escompté des actifs du régime	-4 951 360	
Amortissement des (gains) pertes actuariels reconnus nets comptabilisés en 2017	8 695 513	-657 043
<b>Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière</b>	<b>18 383 245</b>	<b>1 437 002</b>
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement escompté des actifs du régime	4 951 360	
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	16 357 979	
<b>Rendement effectif des actifs du régime</b>	<b>21 309 339</b>	

	31 décembre 2016 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2016 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Taux d'actualisation	0,65%	0,65%
Rendement escompté des actifs du régime	2,30%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	2,00%
Futures augmentations des pensions	0,00%	–
Inflation des coûts médicaux		3,50%
Probabilité de sortie	LPP 2015	LPP 2015
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2015	VZ 2015
Durée moyenne attendue de la vie active restante	8,95	
Valeur actuelle de l'obligation au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	399 670 010	38 021 798
Coût des intérêts	3 528 272	338 938
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	13 987 047	1 623 203
Prestations fournies (net des rachats)	–14 314 600	–723 999
(Gains) pertes actuarielles sur l'obligation	19 876 348	–3 786 230
<b>Valeur de l'obligation au 31 décembre 2016</b>	<b>422 747 077</b>	<b>35 473 710</b>
Juste valeur des actifs du régime au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	211 734 205	
Rendement escompté des actifs du régime	6 506 971	
Contributions de l'employeur	11 206 187	
Contributions des employés	3 141 537	
Prestations versées	–14 314 600	
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	–3 246 233	
<b>Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2016</b>	<b>215 028 067</b>	
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés	–104 103 217	6 496 968
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés (changement d'hypothèses)	–15 821 442	176 183
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés (expérience)	–4 054 906	3 610 047
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime non comptabilisés	–3 246 233	
Amortissement des gains (pertes) actuariels reconnu dans l'état de performance financière	7 126 246	–283 662
<b>Gains (pertes) actuariels non comptabilisés au 31 décembre 2016</b>	<b>–120 099 552</b>	<b>9 999 536</b>

	31 décembre 2016 Caisse de prévoyance	31 décembre 2016 Assurance maladie après la cessation de service
Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2016	422 747 077	35 473 710
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2016	-215 028 067	
<b>Sous-total</b>	<b>207 719 010</b>	<b>35 473 710</b>
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés	-120 099 552	9 999 536
<b>Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>	<b>87 619 458</b>	<b>45 473 246</b>
Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière		
Coût des intérêts	3 528 272	338 938
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	13 987 047	1 623 203
Contributions des employés sans rachats	-3 141 537	
Rendement escompté des actifs du régime	-6 506 971	
Amortissement des (gains) pertes actuarielles reconnues nettes comptabilisées en 2016	7 126 246	-283 662
<b>Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière</b>	<b>14 993 057</b>	<b>1 678 479</b>
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement escompté des actifs du régime	6 506 971	
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime	-3 246 233	
<b>Rendement effectif des actifs du régime</b>	<b>3 260 738</b>	

Conformément au § 141, lettre o), de la norme IPSAS 25, nous avons mesuré la sensibilité de la valeur actuelle de l'obligation des coûts médicaux futurs ainsi que de la charge correspondant à une hausse, respectivement une baisse de un point de l'hypothèse d'inflation des coûts médicaux futurs, posée égale à 3% dans l'évaluation de base présentée ci-dessus. Cette analyse de sensibilité ne concerne évidemment que la participation à la prime d'assurance maladie, c'est pourquoi les résultats présentés par la suite étudient uniquement les impacts sur l'obligation liée à cette prestation.

Cette sensibilité est la suivante:

Élément	Hypothèse d'inflation future des frais médicaux		
	2%	3% (base)	4%
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre 2017	27 008 933	32 587 975	39 947 849
Charge 2018 estimée	361 208	765 258	1 329 976

Nous pouvons remarquer qu'une variation d'un point de l'hypothèse d'inflation impacte d'environ 20% la valeur actuelle de l'obligation en lien avec la participation à la prime d'assurance maladie ainsi que la charge de prévoyance qui lui est liée.

Avec l'adoption de la norme IPSAS 39 en 2018, l'Union va reconnaître les gains et pertes actuariels liés à la Caisse de prévoyance et à l'assurance maladie après le service directement dans un élément séparé de son actif net. Cela se fera par le biais d'un ajustement unique de 83 006 800 CHF afin de comptabiliser la perte actuarielle cumulée au 31 décembre 2017 non reconnue selon la méthode du corridor qui était appliquée jusqu'à présent. Les comptes 2017 seront également retraités dans le rapport 2018 à des fins de comparaison.

L'organisation a l'obligation contractuelle de fournir un certain nombre de prestations après la cessation de service, y compris:

- une prime de rapatriement, les frais de voyage de rapatriement et les frais de transport des effets personnels des membres du personnel recrutés sur le plan international au moment de la cessation de service;
- les prestations en cas de décès prévoyant des indemnités supplémentaires pour les membres du personnel;
- l'assurance-vie;
- l'assurance pour les survivants;
- les prestations de retraite supplémentaires pour les fonctionnaires élus (pension de retraite minimale garantie pour le Directeur général et le Vice-Directeur général).

La valeur estimée de ces obligations à la date d'établissement des états financiers, sur la base de l'évaluation actuarielle réalisée par un actuaire indépendant, est indiquée ci-après (en francs suisses):

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Rapatriement – Déménagement et voyages	811 431	886 889
Prime de rapatriement	1 401 681	1 586 955
Prestations en cas de décès	69 767	56 429
<b>Total des prestations après la cessation de service</b>	<b>2 282 879</b>	<b>2 530 273</b>

Prestations à court terme et congé annuel: l'organisation a également des passifs comptabilisés pour les prestations à court terme ci-après, dont la valeur est établie sur la base du montant dû à chaque membre du personnel à la date d'établissement des états financiers:

- Congé annuel: les membres du personnel ont droit à trente jours de congé annuel et peuvent cumuler jusqu'à soixante jours de congé, sur lesquels trente sont payables au moment de la cessation de service.
- Heures supplémentaires: les membres du personnel ont droit à une compensation en espèces pour les heures supplémentaires accumulées au terme d'un délai prévu dans les Statuts et Règlements du personnel.
- Congé dans les foyers: les membres du personnel recrutés sur le plan international, à l'exception de ceux qui travaillent au sein de la Coopérative EMS et de la Coopérative télématique, ont droit, une fois tous les deux ans, à un congé dans les foyers, pour eux et pour les personnes à leur charge, dans le pays dans lequel ils ont été recrutés.
- Indemnités pour frais d'études: les membres du personnel recrutés sur le plan international, à l'exception de ceux qui travaillent au sein de la Coopérative EMS et de la Coopérative télématique, ont droit au remboursement d'une partie des frais d'études des enfants à leur charge. Les membres du personnel peuvent recevoir une avance égale à 90% du remboursement estimé. Une provision a été constituée pour tenir compte des avances pour frais d'études non réglées à la date d'établissement des états financiers. Elle couvre les mois de l'année scolaire 2017/2018 écoulés à cette date.

#### Note 13 – Recettes différées et encaissements par anticipation (en francs suisses)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Avoirs à disposition	4 348 682,93	3 559 327,87
Créditeurs UPU*Clearing (avoirs à disposition)	2 000 920,93	1 089 873,94
Contributions facturées d'avance	253 251,05	257 184,30
CRI vendus	3 920 289,31	2 743 372,83
Avoirs à disposition FAQs	70 908 259,86	76 636 752,45
<b>Sous-total des encaissements par anticipation</b>	<b>81 431 404,08</b>	<b>84 286 511,39</b>

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Contributions statutaires facturées en avance	36 304 343,00	34 845 985,00
Plans intégraux pluriannuels financés par les pays	42 486,58	97 567,65
Fonds de garantie du projet SPP*Clearing	344 604,67	322 374,00
Recettes différées de la Coopérative télématique pour projets spéciaux	480 603,14	583 443,30
Projet d'amélioration du service EMS	16 470,52	241 005,98
Contributions volontaires facturées en avance (fonds volontaires)	345 000,00	377 500,00
Fonds volontaire (soumis à conditions)	5 208 258,14	3 918 333,38
Fonds en dépôt	–	25 463,06
Projets du FAQS en cours	31 955 360,91	24 537 286,39
<b>Sous-total des recettes différées</b>	<b>74 697 126,96</b>	<b>64 948 958,76</b>
<b>Total des recettes différées et des encaissements par anticipation</b>	<b>156 128 531,04</b>	<b>149 235 470,15</b>

L'Union perçoit les contributions statutaires correspondant à des exercices futurs comptabilisées au début de l'exercice couvert par l'évaluation. En outre, les contributions volontaires en faveur du développement soumises à conditions (opérations sans contrepartie) sont comptabilisées comme produits lorsque les services couverts par la contribution volontaire sont rendus. Tous les montants indiqués représentent la juste valeur.

L'UPU reçoit des contributions volontaires soumises à certaines conditions. Les fonds reçus de tierces parties sont utilisés pour appuyer la mise en œuvre de divers projets. Ces fonds sont comptabilisés en tant que produits lorsque les dépenses sont encourues. À la fin de l'exercice, les fonds inutilisés sont comptabilisés dans les recettes différées en tant que fonds volontaires soumis à conditions.

Les CRI de type Doha sont vendus aux bureaux de poste en vue de leur revente aux particuliers. Les bureaux de poste peuvent renvoyer les coupons inutilisés à l'UPU.

Les créiteurs UPU\*Clearing (avoirs à disposition et transitoires) représentent le total des avoirs à disposition de certains pays qui ont mis en dépôt une somme d'argent en garantie du paiement et des passifs transitoires de l'année.

Le FAQS détient des fonds pour le compte des Pays-membres en vue de leur utilisation aux fins de l'amélioration de la qualité de leurs services postaux. L'utilisation de ces fonds dépend des divers projets approuvés par le Conseil fiduciaire du FAQS. Les Pays-membres peuvent recevoir des avances pouvant couvrir jusqu'à 80% des coûts des projets approuvés, le solde étant versé lors de l'approbation du rapport de projet final par le Conseil fiduciaire. La situation concernant les fonds détenus pour le compte de Pays-membres créiteurs à la date d'établissement des états financiers est indiquée ci-après (en francs suisses):

<i>Avoirs du FAQS détenus pour les projets en cours</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Capitaux, projets en cours	52 690 544,61	46 886 788,26
Avances de fonds pour les projets	–20 735 183,70	–22 349 501,87
<b>Projets du FAQS en cours</b>	<b>31 955 360,91</b>	<b>24 537 286,39</b>

#### Note 14 – Emprunts

L'Union a emprunté des fonds à la Confédération suisse pour la construction du bâtiment de son siège, à Berne, durant la période 1968–1970. Le prêt était à l'origine soumis à intérêts, mais, en 1996, le Département fédéral des affaires étrangères a accepté de renoncer à tout nouveau versement d'intérêts. Actuellement, le prêt ne donne lieu qu'au remboursement du principal. La valeur de la remise d'intérêts en 2017 était de 16 799 CHF (à 1,15%), tandis que la valeur de la remise d'intérêts jusqu'au paiement final dû en 2020 est de 25 439 CHF. La valeur du prêt est estimée au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les montants totaux empruntés et non réglés présentés en tant que passifs courants et non courants à la date d'établissement des états financiers sont indiqués ci-après (en francs suisses):

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Passifs courants	375 760	375 760
Passifs exigibles à deux-cinq ans	751 516	1 127 276
Passifs exigibles à plus de cinq ans	–	–
<b>Total des emprunts évalués à leur valeur nominale</b>	<b>1 127 276</b>	<b>1 503 036</b>
Moins l'actualisation du montant dû après douze mois	–25 439	–42 238
<b>Valeur nette dans l'état de la situation financière</b>	<b>1 101 837</b>	<b>1 460 798</b>

### Note 15 – Provisions

L'Union a constitué les provisions ci-après au titre de ses engagements non réglés (en francs suisses):

Provision pour actions en justice au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	1 000 000
Augmentation	–
Diminution	64 340
Utilisation	10 660
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2016	925 000
Augmentation	1 642 000
Diminution	–11 000
Utilisation	–
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2017	2 556 000

L'Union peut être partie à des procédures judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Les événements survenus avant le 31 décembre 2017 ont créé certaines obligations juridiques à la date d'établissement des états financiers. Comme il est probable que ces obligations doivent faire l'objet d'un règlement ultérieur et que les montants des règlements peuvent être estimés de manière fiable, une provision pour frais de procédure a été constituée. Sur la base des informations disponibles, le montant de la provision a été augmenté de 1 642 000 CHF suite à la publication des jugements des cas en cours.

### Note 16 – Fonds en dépôt pour les services de traduction

Les comptes courants avec les services de traduction ne sont pas considérés comme des instruments financiers car ils ne généreront aucune entrée ni sortie de fonds.

L'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (arabe, anglais et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Chaque groupe possède un comité de gestion élu par ses membres, adopte son propre règlement, approuve son propre budget, nomme les membres de son propre personnel et établit ses propres règles internes. Chaque groupe est responsable du financement de ses activités sur la base des contributions annuelles versées par les membres. Les fonds de chaque groupe linguistique appartiennent aux membres du groupe.

L'Union fournit des services de comptabilité pour chaque groupe, y compris pour l'encaissement des recettes, le règlement des dépenses et l'établissement des rapports comptables. Les finances de chaque groupe sont vérifiées par le Vérificateur extérieur de l'Union. L'Union fournit des services d'appui administratif au personnel de chaque groupe linguistique à titre gracieux. Les membres du personnel de chaque groupe linguistique participent à la Caisse de prévoyance et bénéficient de toutes les autres prestations au personnel accordées par l'Union convenues par le comité de gestion du groupe. Chaque groupe linguistique est seul responsable des obligations résultant de la participation de son personnel aux régimes de prestations de l'Union.

Les fonds détenus pour le compte de chaque groupe linguistique, qui représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sont comptabilisés en tant que passifs de l'Union. Les montants détenus sont calculés selon la méthode de la comptabilité de caisse et ne comprennent ni les actifs (comptes débiteurs) ni les passifs (prestations à long terme aux employés). Ci-dessous figure le montant pour chaque groupe linguistique (en francs suisses):

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Arabe (STAR)	4 584 504	4 644 759
Anglais (STAN)	2 162 116	2 146 488
Portugais (STPO)	384 227	326 709
<b>Total</b>	<b>7 130 847</b>	<b>7 117 955</b>

Les recettes, dépenses, actifs, passifs et actifs nets des services de traduction ne sont pas consolidés dans les comptes de l'Union. Chaque service de traduction établit son propre état financier.

### Note 17 – Soldes des fonds et réserves

Le solde des fonds représente le résultat net cumulé des opérations en 2017 et durant les exercices antérieurs pour l'Union, y compris UPU\*Clearing, le fonds volontaire et les CRI, et chacune des entités contrôlées – Coopérative EMS, Coopérative télématique et FAQs.

L'Union a aussi certaines réserves constituées en vertu de son Règlement financier. Le fonds social a pour but de fournir une assistance aux membres du personnel et aux personnes à leur charge, et le fonds des activités spéciales est utilisé pour financer des activités spéciales.

Le total des réserves et des soldes des fonds en francs suisses à la date d'établissement des états financiers comprend les éléments ci-après:

<i>Excédent cumulé (déficit)</i>	31 décembre 2017 <i>Solde de clôture</i>	31 décembre 2016 <i>Solde de clôture</i>
Union	-97 949 136,50	-85 974 886,72
Fonds volontaire (non soumis à conditions)	25 821,06	-375 433,71
<b>Sous-total des fonds de l'Union</b>	<b>-97 923 315,44</b>	<b>-86 350 320,43</b>
UPU*Clearing	33 500,04	92 285,95
CRI	-1 614 144,23	-751 066,57
Fonds spécial – Coopération technique	757 542,20	752 902,57
Réserve article 17	983 145,37	595 933,26
Fonds volontaire	3 257 466,90	2 806 775,26
<b>Sous-total des autres fonds</b>	<b>3 417 510,28</b>	<b>3 496 830,47</b>
EMS	-285 120,43	-306 637,16
Coopérative télématique	-6 265 323,99	-5 424 373,58
FAQS	-1 566 018,01	-1 670 866,68
<b>Sous-total des entités contrôlées</b>	<b>-8 116 462,43</b>	<b>-7 401 877,42</b>
<b>Total de l'excédent cumulé (déficit)</b>	<b>-102 622 267,59</b>	<b>-90 255 367,38</b>
Fonds social	3 174 028,49	3 245 592,97
Réserve IPSAS	–	132 544,30
Réserve pour bâtiment	500 000,00	500 000,00
Fonds des activités spéciales	521 951,47	521 951,47
<b>Total des réserves</b>	<b>4 195 979,96</b>	<b>4 400 088,74</b>
<b>Total des actifs nets</b>	<b>-98 426 287,63</b>	<b>-85 855 278,64</b>

Le capital de l'Union se compose de l'excédent cumulé et des réserves qui font partie de ses actifs nets. Le capital est géré conformément aux dispositions du Règlement financier de l'Union.

### Note 18 – Transactions avec une partie liée

L'Union est régie par le Congrès, composé de représentants de tous les Pays-membres, ainsi que par le CA et le CEP, composés de représentants des Pays-membres élus par le Congrès. Les représentants ne reçoivent aucune rémunération de la part de l'Union.

L'Union est dirigée par deux fonctionnaires élus – le Directeur général et le Vice-Directeur général – ainsi que par de hauts fonctionnaires (Directeurs) nommés par le Directeur général. Les Directeurs sont considérés comme faisant partie des principaux dirigeants et sont tous rémunérés par l'Union. La rémunération globale versée aux principaux dirigeants comprend les traitements, les indemnités, les frais des voyages officiels, les contributions à la Caisse de prévoyance, l'assurance maladie et accident, les allocations pour frais d'études, le congé dans les foyers et les autres prestations versées conformément aux dispositions des Statuts et Règlements du personnel, applicables à l'ensemble du personnel. En outre, le Directeur général et le Vice-Directeur général perçoivent des indemnités de représentation.

Tous les principaux dirigeants sont affiliés à la Caisse de prévoyance, à laquelle contribuent le personnel et l'Union, et peuvent également participer à la caisse maladie du personnel (y compris l'assurance maladie après la cessation de service) s'ils remplissent les conditions requises.

L'Union ne détient aucune participation dans des associations ou des coentreprises. L'Union contrôle plusieurs entités, et ses relations avec chacune d'entre elles sont expliquées dans la note 1. L'Union est aussi l'organe de tutelle de la Caisse de prévoyance, et ses relations avec cette dernière sont expliquées dans la note 12.

La rémunération globale des principaux dirigeants est indiquée ci-après (en francs suisses):

2017	Nombre de personnes (moyenne)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2,0	585 440	111 680	157 680	–	–	854 736
Directeurs	8,7	1 167 291	115 830	506 241	112 435	125 372	2 532 789
Total	10,7	2 258 351	227 510	663 857	112 435	125 372	3 387 525

2016	Nombre de personnes (moyenne)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2,0	589 097	83 146	157 615	–	–	829 858
Directeurs	8,0	1 567 444	56 484	461 710	–	10 313	2 095 951
Total	10,0	2 156 541	139 630	619 325	–	10 313	2 925 809

Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucun prêt de la part de l'Union durant les périodes sous revue. Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont reçu aucune autre rémunération ou indemnité.

### Note 19 – Rapprochement entre l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) et l'état de la performance financière (état II)

Le budget et l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) de l'UPU sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée, alors que l'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations des actifs nets et l'état des flux de trésorerie sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice intégrale.

Comme l'exige la norme IPSAS 24, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas établis sur une base comparable, les montants réels présentés par rapport au budget doivent être rapprochés des montants de l'excédent (déficit) réel présentés dans l'état des flux de trésorerie (état financier IV) en identifiant séparément toutes les différences relatives à la méthode, au calendrier et à l'entité. Le budget de l'UPU est adopté chaque année par le CA; il n'y a donc aucune différence de calendrier à signaler.

Les différences en matière de base comptable comprennent des éléments non inclus dans le budget. Il s'agit des coûts financiers et de la variation des engagements à long terme vis-à-vis du personnel.

Les coûts financiers englobent les éléments suivants:

- Pertes de change.
- Frais bancaires.
- Intérêts.
- Variations des provisions financières.

Les différences relatives à l'entité représentent les dépenses de projet du FAQS qui ne sont pas comprises dans le budget approuvé par le CA.

2016	Exploitation	Placements	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-57 331 191	-	-	-57 331 191
Coûts financiers non inclus dans le budget	-418 471	-	-1 485 536	-1 904 007
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-8 687 925	-	-	-8 687 925
Total des différences en matière de base	-9 106 396	-	-1 485 536	-10 591 932
Dépenses de projet du FAQS	-11 415 500	-	-	-11 415 500
Total des différences en matière d'entité	-11 415 500	-	-	-11 415 500
<b>Dépenses réelles dans l'état de la performance financière</b>	<b>-77 853 088</b>	-	<b>-1 485 536</b>	<b>-79 338 624</b>
Total des recettes dans l'état de la performance financière	80 743 392	-	-	80 743 392
<b>Résultat net effectif dans l'état de la performance financière</b>	<b>2 890 304</b>	<b>-</b>	<b>-1 485 536</b>	<b>1 404 768</b>
2017	Exploitation	Placements	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-57 234 082	-	-	-57 234 082
Coûts financiers non inclus dans le budget	-2 942 278	-	-1 162 080	-4 104 358
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-11 927 546	-	-	-11 927 546
Total des différences en matière de base	-14 869 824	-	-1 162 080	-16 031 904
Dépenses de projet du FAQS	-7 766 041	-	-	-7 766 041
Total des différences en matière d'entité	-7 766 041	-	-	-7 766 041
<b>Dépenses réelles dans l'état de la performance financière</b>	<b>-79 869 947</b>	-	<b>-1 162 080</b>	<b>-81 032 027</b>
Total des recettes dans l'état de la performance financière	67 734 624	-	-	67 734 624
<b>Résultat net effectif dans l'état de la performance financière</b>	<b>-12 135 323</b>	<b>-</b>	<b>-1 162 080</b>	<b>-13 297 403</b>

## Note 20 – Recettes

Les contributions statutaires comprennent les contributions versées par les Pays-membres de l'Union pour le financement du budget de l'Union durant l'exercice en cours, y compris les frais relatifs aux services de traduction vers le français.

<i>Contributions statutaires des Pays-membres (en CHF)</i>	2017	2016
Parts contributives aux dépenses de l'Union	36 148 343,00	35 692 465
Parts contributives aux frais de traduction française	156 000,00	159 750
Contributions au Comité consultatif	42 000,00	33 000
<b>Total</b>	<b>36 346 343,00</b>	<b>35 885 215</b>

Les autres contributions annuelles comprennent les montants versés chaque année par les membres de la Coopérative télématique, de la Coopérative EMS et d'UPU\*Clearing.

<i>Autres contributions annuelles (en CHF)</i>	2017	2016
Parts contributives au CTP	1 153 666,58	1 162 582,96
Parts contributives à l'EMS	3 098 927,18	2 097 277,27
Parts contributives à UPU*Clearing	257 191,94	234 657,12
<b>Total</b>	<b>4 509 785,70</b>	<b>3 494 517,35</b>

Les contributions volontaires comprennent les contributions de donateurs au fonds volontaire, les contributions pour le financement de projets de coopération technique ainsi que les contributions pour les projets intégrés pluriannuels, les coordonnateurs régionaux de projet et les programmes du fonds spécial.

<i>Contributions volontaires (en CHF)</i>	2017	2016
Contributions FAQS	7 767 973,52	11 392 980,66
Contributions volontaires non affectées	347 084,80	164 151,09
Contributions affectées	3 756 650,23	4 987 485,80
Autres contributions financières	22 316,23	25 849,21
<b>Total</b>	<b>11 894 024,78</b>	<b>16 570 466,76</b>

Les ventes comprennent les recettes concernant les différents produits et services, les CRI, les services fournis par la Coopérative télématique et la location de salles dans le bâtiment du siège.

<i>Ventes (en CHF)</i>	2017	2016
Ventes POST*CODE, WNS, codes à barres	1 450 087,34	1 574 739,33
Refacturation des coûts CRI	198 289,91	77 137,67
Ventes, missions, maintenance IFS/IPS, etc.	8 746 236,64	8 032 904,52
Loyers	507 599,73	470 602,46
Autres ventes	104 383,00	61 516,40
<b>Total</b>	<b>11 006 596,62</b>	<b>10 216 900,38</b>

Les recettes financières comprennent:

- les intérêts sur les dépôts et les comptes, y compris l'ensemble des intérêts sur les placements détenus par l'Union, le fonds volontaire, le FAQS et les autres fonds administrés par l'Union ainsi que sur les placements en obligations détenus par le FAQS;
- les intérêts facturés sur contributions payées en retard;
- les plus-values sur placements, y compris les plus-values réalisées sur la vente ou le rendement à l'échéance d'obligations et les plus-values non réalisées résultant de la réévaluation au prix du marché (à la date d'établissement des états financiers) du placement détenu par le FAQS; les dividendes, y compris les montants perçus au titre des placements en actions détenus par le FAQS; les plus-values sur actions, y compris les plus-values réalisées sur la vente d'actions détenues par le FAQS sous forme de placements ainsi que les plus-values non réalisées résultant de la réévaluation de ces actions au prix du marché à la date d'établissement des états financiers;
- l'ajustement de la provision pour créances douteuses; cette dernière avait fortement diminué en 2016, suite à la signature de plans d'amortissement de la dette signés à l'occasion du Congrès d'Istanbul 2016; en 2017, on constate à nouveau une augmentation de la provision de 2 825 784 CHF (cf. note 22).

<i>Recettes financières (en CHF)</i>	2017	2016
Intérêts, trésorerie et équivalents de trésorerie	645 033,52	425 968,29
Intérêts, contributions à recevoir (brut)	427 196,44	497 877,49
Autres recettes financières	–	188,53
Plus-values sur placements	702 387,85	1 296 522,50
Ajustement (diminution) de la provision pour créances douteuses	–	8 965 008,06
<b>Total</b>	<b>1 774 617,81</b>	<b>11 185 564,87</b>

Les autres recettes comprennent principalement la refacturation des coûts d'interprétation occasionnés lors des réunions du CA, du CEP et du Congrès.

<i>Autres recettes (en CHF)</i>	2017	2016
Interprétation simultanée	1 207 907,95	1 234 952,55
Recettes du fonds social	627,00	364,50
Recettes diverses	-121 187,64	429 481,54
<b>Total</b>	<b>1 087 347,31</b>	<b>1 664 798,59</b>

## Note 21 – Dépenses

Les dépenses sont présentées sur la base d'une comptabilité d'exercice et comptabilisées lorsque les biens sont reçus et les services rendus. Tous les frais intersectoriels pour les services fournis à ou par des fonds administrés par l'Union ont été éliminés avant consolidation dans l'état de la performance financière.

Les dépenses de personnel comprennent les prestations à court terme au personnel, telles que le traitement de base, l'ajustement de poste, les allocations pour personnes à charge, les contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie et autres assurances, le congé annuel et autres droits accordés au personnel ayant un contrat permanent ou de courte durée et aux consultants. Les ajustements liés aux normes IPSAS comprennent les modifications apportées aux provisions pour les obligations concernant les prestations au personnel. La variation des provisions liées aux obligations du personnel se monte à 11 257 456 CHF en 2017.

Avec l'introduction du nouveau logiciel des salaires, une comptabilité plus détaillée a été mise en place et des dépenses précédemment comptabilisées sous «Charges sociales» l'ont été sous «Assurance et caisse de prévoyance» en 2017.

<i>Dépenses de personnel (en CHF)</i>	2017	2016
Traitements et indemnités	25 585 178,31	25 837 767,44
Personnel temporaire et heures supplémentaires	1 232 258,84	1 997 770,27
Charges sociales	3 101 640,11	4 212 893,60
Recrutement et indemnités pour cessation de service	527 804,16	493 406,94
Assurances et Caisse de prévoyance	20 484 146,08	14 454 770,39
Autres dépenses de personnel	577 338,09	409 354,01
<b>Total</b>	<b>51 508 365,59</b>	<b>47 405 962,65</b>

Les dépenses de voyage comprennent le coût des billets d'avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et autres frais de voyage pour le personnel voyageant pour les besoins du service, les frais de voyage des délégués participant aux réunions du CEP et du CA ainsi que les frais de voyage des participants, des conférenciers et des boursiers dans le cadre d'activités de formation.

Les dépenses relatives au Congrès comprennent notamment les frais de transport. Ces frais ont été refacturés à la Turquie, qui a pris à sa charge les frais du Bureau international en 2016.

<i>Voyages (en CHF)</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Missions	882 655,78	871 033,68
Délégués et visiteurs	97 421,40	118 257,46
Congrès – Conférences stratégiques	12 155,95	226 145,11
<b>Total</b>	<b>992 233,13</b>	<b>1 215 436,25</b>

Les services contractuels comprennent les services de traduction et d'interprétation ainsi que les autres accords de service conclus avec des personnes autres que les membres du personnel ou des consultants.

<i>Services de consultants et contrats externes (en CHF)</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Expédition	527 990,38	547 463,91
Services et consultants informatiques	1 080 722,99	1 712 890,03
Traduction et interprétation	702 781,70	482 604,47
Consultants	1 345 277,44	1 441 552,86
Hébergement de serveurs	207 649,56	126 270,61
<b>Total</b>	<b>3 864 422,07</b>	<b>4 310 781,88</b>

Les dépenses de projet comprennent les montants versés aux pays pour des projets financés par le FAQS, le fonds de coopération technique et les contributions volontaires. Les dépenses de projet comprennent notamment les rémunérations et voyages de consultants, les contrats de prestations de services, les acquisitions d'équipements pour les bénéficiaires de projets (pas l'UPU), les missions d'évaluations et autres frais.

<i>Dépenses de projets (en CHF)</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Rémunérations et voyages	844 239,80	1 168 339,96
Contrats de services	2 435 542,07	2 051 252,89
Formation et boursiers	1 011 292,78	1 522 741,96
Équipements et charges projets	7 421 883,44	12 801 335,25
Frais divers	-42 903,31	429 491,25
<b>Total</b>	<b>11 670 054,78</b>	<b>17 973 161,31</b>

Les frais généraux de fonctionnement comprennent les postes tels que les services d'entretien, la location d'imprimantes et autre matériel, les frais d'affranchissement et de télécommunication et les frais d'assurance.

<i>Frais généraux de fonctionnement (en CHF)</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Services du bâtiment et nettoyage	436 919,90	485 220,30
Location de matériel	305 198,36	306 502,95
Affranchissement et télécommunications	488 795,11	230 182,36
Autres dépenses	243 779,69	196 957,78
<b>Total</b>	<b>1 474 693,06</b>	<b>1 218 863,39</b>

Les dépenses de matériel et de fournitures comprennent le coût des objets non inventoriés achetés à des fins d'exploitation, mais non utilisés pour la vente ou la libre distribution dans le cadre de la prestation de services.

Ce poste comprend aussi les achats de matériel pour des montants inférieurs au seuil de 1000 CHF fixé pour la comptabilisation en tant qu'immobilisation.

<i>Matériel et fournitures (en CHF)</i>	2017	2016
Matériel informatique non durable	138 565,60	71 360,96
Machines et mobilier non durables	78 073,60	51 734,13
Fournitures pour la production des CRI	93 047,12	49 150,60
Variation de stocks	202 882,58	30 253,55
Autre matériel non durable	154 406,53	268 785,97
<b>Total</b>	<b>666 975,43</b>	<b>471 285,21</b>

Les frais d'entretien et de réparation comprennent les frais relatifs à la réparation du bâtiment du siège, à Berne, dont le montant total est inférieur au seuil de 50 000 CHF fixé pour la comptabilisation des immobilisations, ainsi que les frais de maintenance informatique.

<i>Maintenance et réparations (en CHF)</i>	2017	2016
Sécurité	108 698,10	64 478,06
Ascenseurs	61 330,75	60 689,60
Chauffage et ventilation	84 972,49	43 310,13
Système électrique	30 535,15	157 632,20
Matériels divers	138 547,63	74 836,20
Matériel informatique	875 682,42	799 686,81
Licences informatiques	261 103,37	143 268,21
Autres frais	46 330,61	21 167,05
<b>Total</b>	<b>1 607 200,52</b>	<b>1 365 068,26</b>

Les coûts d'amortissement concernent les bâtiments, le matériel et les immobilisations incorporelles, comme indiqué dans les notes 8 à 10.

<i>Amortissements (en CHF)</i>	2017	2016
Charges d'amortissement sur les terrains et constructions	1 233 672,89	1 221 572,42
Charges d'amortissement nettes sur le matériel	547 329,07	571 207,08
Charges d'amortissement sur les immobilisations incorporelles	100 129,18	140 743,01
<b>Total des charges d'amortissement selon les notes 8 à 10</b>	<b>1 881 131,14</b>	<b>1 933 522,51</b>
Extourne des amortissements cumulés sur actifs cédés	–	24 558,70
<b>Total des charges d'amortissement dans l'État de la performance financière</b>	<b>1 881 131,14</b>	<b>1 958 081,21</b>

Les frais financiers comprennent les frais bancaires, les droits de garde relatifs aux placements, les frais de gestion, les variations des provisions et les pertes sur les placements, y compris les pertes réalisées sur la vente d'actions et la vente et le rendement à l'échéance d'obligations, ainsi que les pertes non réalisées sur l'évaluation au prix du marché des obligations et des actions détenues par le FAQS à la date d'établissement des états financiers.

<i>Frais financiers (en CHF)</i>	2017	2016
(Diminution)/augmentation des provisions pour créances douteuses	2 825 784,14	15 601,05
(Diminution)/augmentation des autres provisions	–	41 956,44
Intérêts	18 337,02	9 965,48
Annulation d'intérêts réglementaires	1 587,42	252 265,55
Pertes sur placements	27 077,20	47 774,30
Frais bancaires et autres frais financiers	69 492,52	50 908,07
<b>Total</b>	<b>2 942 278,30</b>	<b>418 470,89</b>

Les autres coûts comprennent le coût des services d'interprétation pour les réunions, les subventions et les cadeaux, y compris la subvention versée pour la cafétéria ainsi que la part de l'UPU des frais payés par l'ensemble des institutions spécialisées des Nations Unies et les frais juridiques. L'adaptation de la provision pour litiges explique la forte augmentation en 2016 et 2017.

<i>Autres dépenses (en CHF)</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Interprétation CEP + CA	1 221 056,95	1 239 003,75
Subventions et cadeaux	99 349,20	60 871,19
Institutions spécialisées des Nations Unies et autres dépenses	235 707,28	257 902,98
Frais juridiques	1 706 479,45	-41 800,86
<b>Total</b>	<b>3 262 592,88</b>	<b>1 515 977,06</b>

## Note 22 – Gains et pertes de change

L'Union réalise des gains et des pertes de change sur les opérations relatives aux comptes créditeurs et aux comptes débiteurs libellés dans des monnaies autres que le franc suisse, sur la base du taux de change en vigueur à la date de chaque opération. En outre, les gains et les pertes de change liés à la réévaluation des comptes bancaires et autres actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le franc suisse (au taux de change en vigueur à la date d'établissement des états financiers) sont comptabilisés dans les états financiers. L'effet net de l'ensemble des gains et des pertes de change est comptabilisé en tant que composante des recettes dans l'état de la performance financière (valeurs ci-après en francs suisses).

<i>Description 2016</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change 2016	1 502 883,02	223 046,27	1 725 929,29
Pertes de change 2016	-1 216 294,49	-269 241,26	-1 485 535,75
Effet net 2016	286 588,53	-46 194,99	240 393,54
<i>Description 2017</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change 2017	1 545 317,00	-429 408,38	1 115 908,62
Pertes de change 2017	-1 392 562,56	230 482,90	-1 162 079,66
Effet net 2017	152 754,44	-198 925,48	-46 171,04

## Note 23 – Événements postérieurs à la date d'établissement des états financiers

La date d'établissement des états financiers de l'Union est le 31 décembre 2017 et leur publication a été autorisée le 5 juin 2018. Aucun événement favorable ou défavorable important ayant pu avoir une incidence sur ces états financiers ne s'est produit entre la date de leur présentation et la date à laquelle leur publication a été autorisée.

## Note 24 – Risques financiers

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2017.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 911 120,63	6 997 752,40	30 680 767,04	48 589 640,07
Placements	100 534 253,28	–	–	100 534 253,28
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	754,90	–	21 313 520,72	21 314 275,62

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	24 365 865,44	4 442 216,52	2 933 786,62	31 741 868,58
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	556 455,40	556 455,40
Frais du Congrès à refacturer		–	–	–
Placements non courants	2 445 000,00	–	–	2 445 000,00
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	13 767 255,35	13 767 255,35
Emprunts	–	–	–1 101 837,20	–1 101 837,20
Comptes créditeurs et charges à payer	–24 428 537,12	–4 442 216,52	–2 930 384,38	–31 801 138,02
<b>Risque net</b>	<b>113 828 457,13</b>	<b>6 997 752,40</b>	<b>65 219 563,54</b>	<b>186 045 773,08</b>

Les frais d'interprétation à refacturer sont compris dans les actifs transitoires, qui sont présentés avec les autres actifs courants.

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2016.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 106 068,57	4 165 361,87	28 228 582,85	41 500 013,29
Placements	97 776 953,75	–	–	97 776 953,75
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	8 318,00	–	20 838 166,11	20 846 484,11
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	12 173 237,07	2 542 803,22	2 383 239,91	17 099 280,20
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	698 966,59	698 966,59
Frais du Congrès à refacturer	–	–	333 230,44	333 230,44
Placements non courants	4 561 250,00	–	–	4 561 250,00
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	12 623 877,25	12 623 877,25
Emprunts	–	–	–1 460 798,00	–1 460 798,00
Comptes créditeurs et charges à payer	–12 219 373,74	–2 542 803,22	–2 083 738,92	–16 845 915,88
<b>Risque net</b>	<b>111 406 453,65</b>	<b>4 165 361,87</b>	<b>61 561 526,23</b>	<b>177 133 341,75</b>

L'Union est exposée à certains risques de marché, de crédit et de liquidité, comme indiqué ci-après.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque lié à la fluctuation de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers du fait de l'évolution des prix du marché. Il comprend le risque de change, le risque de perte sur les taux d'intérêt et autres risques de prix. L'Union est exposée à des risques de change et de taux d'intérêt. Elle perçoit des recettes provenant des redevances et des contributions volontaires et engage des dépenses dans des monnaies autres que sa monnaie de compte (le franc suisse). L'Union est également exposée à un risque de change lié à l'évolution des cours de change. Elle n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de change.

L'Union est également exposée aux risques de change résultant de l'utilisation du dollar des États-Unis comme monnaie de compte pour le FAQS, le système UPU\*Clearing et le service des CRI. Étant donné que les recettes du FAQS et du service des CRI comprennent essentiellement des montants en dollars des États-Unis et celles du système UPU\*Clearing des montants en dollars des États-Unis et en euros, et que les avoirs en dollars des États-Unis et en euros ne sont pas convertis dans d'autres monnaies, le risque de change est en réalité limité.

L'exposition de l'Union aux risques de variation des taux de change est également limitée par le fait que son budget de fonctionnement est financé principalement par les contributions des Pays-membres et la vente de biens et de services. Le produit des placements est utilisé pour financer les coûts d'exploitation du FAQS. En cas de baisse ou d'augmentation du revenu des placements, les fonds disponibles pour le financement des projets du FAQS sont ajustés en conséquence. L'Union n'a pas recours à des instruments financiers pour se protéger contre les risques de taux d'intérêt.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-dessous indique l'effet d'une variation de 5% des taux de change euro et dollar des États-Unis contre le franc suisse ainsi qu'entre l'euro et le dollar des États-Unis.

Au 31 décembre 2017

Monnaies	Variation -5%	Variation +5%
EUR/CHF	-214 572	214 572
USD/CHF	-292 026	292 026
EUR/USD	-135 315	135 315

Au 31 décembre 2016

Monnaies	Variation -5%	Variation +5%
EUR/CHF	-146 456	146 456
USD/CHF	-318 915	318 915
EUR/USD	-61 812	61 812

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'UPU rencontre des difficultés dans l'exécution de ses obligations liées à ses passifs financiers. L'exposition de l'Union au risque de liquidité est limitée, car elle dispose de réserves de trésorerie qui sont reconstituées sur la base des résultats de ses opérations. La politique d'investissement de l'Union a été élaborée de manière à garantir des placements principalement sous forme de dépôts liquides à court terme autres que les fonds détenus pour le FAQS, qui sont investis dans des placements à plus long terme ayant un rendement plus élevé. Les projets financés par des contributions volontaires et les fonds du FAQS sont mis en œuvre lorsque les contributions sont reçues, ce qui réduit au minimum le risque de liquidité.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'UPU, d'un montant de 48 589 640 CHF, étaient suffisants pour que l'UPU puisse régler ses passifs courants, qui s'élevaient à 43 782 650 CHF à la même date. Les avances et les produits différés n'ont pas été pris en considération, car ils ne feront pas l'objet de sorties de fonds. L'UPU maintient en permanence une liquidité suffisante pour pouvoir régler toutes ses dettes à court terme. L'échéance des engagements financiers est indiquée dans l'état I.

Néanmoins, selon la réglementation en vigueur, l'Union donne une «garantie de versements appropriés à même de stabiliser à moyenne échéance le degré de couverture fixé à 85%» à la Caisse de prévoyance de l'UPU. Le montant de cette garantie au 31 décembre 2017 s'élève à 10 579 169 CHF. L'actuaire conseil s'est prononcé sur un paiement en deux tranches d'environ 5 500 000 CHF en 2018 et en 2019. Le règlement de ces montants ne peut pas être honoré sans occasionner de sérieuses difficultés de trésorerie et une source de financement additionnelle est nécessaire dans ce cas précis; or, à ce jour, aucune solution n'a encore été trouvée. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'UPU à poursuivre son exploitation.

Après un examen attentif de la situation et de simulations effectuées sur l'évolution probable de la trésorerie, la Direction générale du Bureau international estime néanmoins que la continuité d'exploitation n'est pas menacée à moyen terme.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie pour l'un des actifs de l'Union ne s'acquitte pas de ses obligations. Les comptes débiteurs de l'Union proviennent presque exclusivement de ses Pays-membres, représentés par des gouvernements souverains ou des opérateurs désignés. L'Union estime donc que son exposition aux risques de crédit est minime. Le risque de crédit est réévalué chaque année, et les changements sont pris en considération dans le calcul de la provision pour créances douteuses. La quasi-totalité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des banques ayant reçu la note A ou une note supérieure, sur la base des notations de Fitch et Standard and Poor's. La valeur comptable des comptes débiteurs a été réduite pour faire apparaître les comptes débiteurs pour lesquels le paiement n'est pas anticipé à court terme.

Il est à noter que l'UPU n'a pas de concentration de risques sur des positions ayant un pourcentage significatif sur les catégories des instruments financiers.

#### **Note 25 – Engagements non comptabilisés**

<i>Leasings opérationnels (UPU loueur en CHF)</i>	2017	2016
Moins d'un an	225 378	269 404
De un à cinq ans	–	225 378
Plus de cinq ans	–	–
<b>Total</b>	<b>225 378</b>	<b>494 782</b>
Dépenses comptabilisées durant l'exercice	269 404	276 193

Les frais de location concernent les machines d'impression, les pare-feu et le Wi-Fi. La location du matériel d'imprimerie a commencé en 2014 et se terminera en 2018. Les contrats pour le matériel informatique se termineront également le 30 septembre 2018 au plus tard. Lors du renouvellement des équipements, la situation sera évaluée afin de savoir quelle situation, de l'achat ou de la location, sera la plus favorable. Les ordinateurs personnels ont été achetés et immobilisés en 2017.

<i>Location des locaux (UPU bailleur en CHF)</i>	2017	2016
Moins d'un an	232 294	240 559
De un à cinq ans	165 397	223 363
Plus de cinq ans	–	–
<b>Total</b>	<b>397 691</b>	<b>463 922</b>
Revenus comptabilisés durant l'exercice	223 942	240 559

Au 31 décembre 2017, l'UPU louait des surfaces de bureau à quatre locataires pour un revenu total de 223 942 CHF (240 559 CHF en 2016). Les contrats ont une durée initiale de cinq ans, puis sont renouvelables d'année en année avec un préavis de douze mois.

### Autres engagements non comptabilisés

Au 31 décembre 2017, sur la base de contrats existants, l'UPU s'est engagée pour un montant de 20 millions de CHF pour l'achat de biens et services. La livraison des produits et services interviendra à partir de 2018, et ceux-ci seront comptabilisés dans les exercices futurs. Le montant estimé de cet engagement au 31 décembre 2016 se montait à 8,1 millions de CHF.

### Note 26 – Passifs éventuels

Comme il est mentionné dans la note 16, l'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (anglais, arabe et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Ces derniers fonctionnent de manière indépendante sous la responsabilité d'un comité de gestion élu par ses membres. Ces groupes ont également adopté leurs propres règlements et nomment les membres de leur personnel.

De ce fait, les comptes des groupes linguistiques ne sont pas consolidés, et les engagements vis-à-vis du personnel de ces entités sont présentés dans les états financiers de ces dernières. Il est en effet clairement stipulé dans les différents règlements des groupes linguistiques que ces derniers appliquent les mêmes obligations et garanties que celles que l'Union accorde à la Caisse de prévoyance pour son propre personnel et que les conséquences financières éventuelles d'un litige ou d'un recours auprès du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (OIT) sont à la charge du groupe linguistique concerné.

Néanmoins, certaines jurisprudences de l'OIT semblent indiquer qu'une obligation potentielle de l'Union à l'égard des collaborateurs des services de traduction ne puisse pas être complètement écartée. Dans un souci de transparence, les engagements nets vis-à-vis de leur personnel pour la Caisse de prévoyance et la caisse maladie des trois services de traduction sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces engagements ont été calculés en utilisant la même méthodologie, présentée à la note 12, que pour les entités consolidées.

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Anglais (STAN)	4 304 203	3 916 123
Arabe (STAR)	6 223 599	6 192 383
Portugais (STPO)	1 375 777	1 317 251
<b>Total</b>	<b>11 903 579</b>	<b>11 425 757</b>

### Note 27 – Information sectorielle

L'information sectorielle présente les fonds et les entités administrés par l'Union en tant que segments de l'Union. Ces fonds et entités ont été créés par le Congrès ou le CA. Des informations détaillées sur les différents segments sont fournies dans les notes 1 et 2.

Les comptes de l'UPU comprennent les actifs, les passifs et les actifs nets de chaque fonds et entité, présentés par segment dans l'état de la situation financière. Tous les actifs et passifs intersectoriels sont comptabilisés en tant qu'opérations interentreprises éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Les recettes et les dépenses de chaque fonds et entité figurent séparément dans les comptes de l'UPU. Les opérations interfonds/interentités relatives aux services fournis par un fonds/une entité à un autre fonds/une autre entité ont été éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Pour l'une des entités contrôlées par l'UPU (FAQS) et deux autres entités (UPU\*Clearing et CRI), la monnaie de compte est le dollar des États-Unis. Pour l'information des utilisateurs des états financiers, les résultats de ces trois entités sont présentés dans un segment consolidé en francs suisses, et une note comprenant des informations relatives à ces entités en dollars des États-Unis est présentée séparément.

## État de la situation financière par segment au 31 décembre 2017 (en francs suisses)

Actifs	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Actifs courants</i>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 608 108	10 126 766	2 614 641	2 877 464	10 362 661	-	48 589 640
Dépôts en espèces	3 520 800	-	-	-	97 013 453	-	100 534 253
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	20 516 316	509 826	195 125	92 254	755	-	21 314 276
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	68 187	822 168	-	3 397 557	28 808 082	-1 354 126	31 741 869
Stocks	88 522	15 973	-	-	88 085	-	192 580
Autres actifs courants	1 510 514	598 800	38 661	405 632	343 165	-	2 896 771
<b>Total des actifs courants</b>	<b>48 312 448</b>	<b>12 073 532</b>	<b>2 848 426</b>	<b>6 772 908</b>	<b>136 616 201</b>	<b>-1 354 126</b>	<b>205 269 388</b>
<i>Actifs non courants</i>							
Placements	-	-	-	-	2 445 000	-	2 445 000
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	13 767 255	-	-	-	-	-	13 767 255
Matériel	1 248 305	24 829	-	476 562	106 124	-	1 855 820
Immobilisations incorporelles	317 775	-	-	52 598	-	-	370 372
Terrain et constructions	25 285 652	-	-	-	-	-	25 285 652
Autres actifs non courants	25 500	-	-	-	-	-	25 500
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>40 644 488</b>	<b>24 829</b>	<b>-</b>	<b>529 159</b>	<b>2 551 124</b>	<b>-</b>	<b>43 749 600</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>88 956 935</b>	<b>12 098 361</b>	<b>2 848 426</b>	<b>7 302 067</b>	<b>139 167 325</b>	<b>-1 354 126</b>	<b>249 018 988</b>

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 911 681 CHF à l'Union et 265 464 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	3 312 344	831 621	35 259	105 287	28 870 754	-1 354 126	31 801 138
Prestations au personnel	1 322 085	-	79 587	449 418	67 815	-	1 918 905
Recettes différées	36 304 343	5 940 349	16 471	480 603	31 955 361	-	74 697 127
Avances	4 124 233	-	224 450	-	77 082 721	-	81 431 404
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 130 847	-	-	-	-	-	7 130 847
Emprunts exigibles dans l'année	375 760	-	-	-	-	-	375 760
Provisions	2 556 000	-	-	-	-	-	2 556 000
<b>Total des passifs courants</b>	<b>55 125 612</b>	<b>6 771 970</b>	<b>355 767</b>	<b>1 035 308</b>	<b>137 976 651</b>	<b>-1 354 126</b>	<b>199 911 181</b>
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	127 160 818	-	2 777 780	12 532 083	4 337 336	-	146 808 017
Emprunts exigibles après une année	726 077	-	-	-	-	-	726 077
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>127 886 895</b>	<b>-</b>	<b>2 777 780</b>	<b>12 532 083</b>	<b>4 337 336</b>	<b>-</b>	<b>147 534 094</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>183 012 507</b>	<b>6 771 970</b>	<b>3 133 547</b>	<b>13 567 391</b>	<b>142 313 987</b>	<b>-1 354 126</b>	<b>347 445 276</b>
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-97 949 137	25 821	-	-	-	-	-97 923 315
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	4 998 154	-	-	-1 580 644	-	3 417 510
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-285 120	-6 265 324	-1 566 018	-	-8 116 462
Réserves	4 195 980	-	-	-	-	-	4 195 980
<b>Actifs nets</b>	<b>-93 753 157</b>	<b>5 023 976</b>	<b>-285 120</b>	<b>-6 265 324</b>	<b>-3 146 662</b>	<b>-</b>	<b>-98 426 288</b>

## État de la situation financière par segment au 31 décembre 2016 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<b>Actifs</b>							
<b>Actifs courants</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 585 216	6 577 897	2 540 319	2 633 238	8 163 343	–	41 500 013
Dépôts en espèces	4 100 000	–	–	–	93 676 954	–	97 776 954
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	20 153 389	522 857	48 725	113 195	8 318	–	20 846 484
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	48 023	455 431	–	3 084 908	14 716 040	–1 205 122	17 099 280
Stocks	70 418	30 245	–	–	211 336	–	311 999
Autres actifs courants	1 893 823	1 610 613	35 574	687 402	226 542	–170 234	4 283 720
<b>Total des actifs courants</b>	<b>47 850 868</b>	<b>9 197 043</b>	<b>2 624 619</b>	<b>6 518 743</b>	<b>117 002 533</b>	<b>–1 375 356</b>	<b>181 818 450</b>
<b>Actifs non courants</b>							
Placements	–	–	–	–	4 561 250	–	4 561 250
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	12 623 877	–	–	–	–	–	12 623 877
Matériel	1 076 134	29 724	–	413 383	96 271	–	1 615 512
Immobilisations incorporelles	243 397	–	–	79 982	–	–	323 379
Terrain et constructions	26 231 562	–	–	–	–	–	26 231 562
Autres actifs non courants	25 296	–	–	–	–	–	25 296
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>40 200 266</b>	<b>29 724</b>	<b>–</b>	<b>493 365</b>	<b>4 657 521</b>	<b>–</b>	<b>45 380 876</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>88 051 134</b>	<b>9 226 767</b>	<b>2 624 619</b>	<b>7 012 108</b>	<b>121 660 054</b>	<b>–1 375 356</b>	<b>227 199 326</b>

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 507 813 CHF à l'Union et 261 057 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	2 567 469	705 352	24 176	162 098	14 762 177	-1 375 356	16 845 916
Prestations au personnel	1 296 757	-	73 860	422 838	53 033	-	1 846 490
Recettes différées	34 845 985	4 741 238	241 006	583 443	24 537 286	-	64 948 959
Avances	3 405 328	-	154 000	-	80 727 184	-	84 286 511
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 117 955	-	-	-	-	-	7 117 955
Emprunts exigibles dans l'année	375 760	-	-	-	-	-	375 760
Provisions	925 000	-	-	-	-	-	925 000
<b>Total des passifs courants</b>	<b>50 534 255</b>	<b>5 446 590</b>	<b>493 042</b>	<b>1 168 380</b>	<b>120 079 680</b>	<b>-1 375 356</b>	<b>176 346 591</b>
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	118 006 639	-	2 438 214	11 268 102	3 910 021	-	135 622 976
Emprunts exigibles après une année	1 085 038	-	-	-	-	-	1 085 038
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>119 091 677</b>	<b>-</b>	<b>2 438 214</b>	<b>11 268 102</b>	<b>3 910 021</b>	<b>-</b>	<b>136 708 014</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>169 625 932</b>	<b>5 446 590</b>	<b>2 931 256</b>	<b>12 436 482</b>	<b>123 989 701</b>	<b>-1 375 356</b>	<b>313 054 605</b>
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-85 974 887	-375 434	-	-	-	-	-86 350 320
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	4 155 611	-	-	-658 781	-	3 496 830
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-306 637	-5 424 374	-1 670 867	-	-7 401 877
Réserves	4 400 089	-	-	-	-	-	4 400 089
<b>Actifs nets</b>	<b>-81 574 798</b>	<b>3 780 177</b>	<b>-306 637</b>	<b>-5 424 374</b>	<b>-2 329 647</b>	<b>-</b>	<b>-85 855 279</b>

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<b>Recettes</b>							
Contributions statutaires des Pays-membres	36 346 343	–	–	–	–	–	36 346 343
Autres contributions annuelles	–	–	3 098 927	1 153 667	257 192	–	4 509 786
Contributions volontaires	22 316	6 961 735	–	–	7 767 974	–2 858 000	11 894 025
Ventes	611 983	1 450 087	–	8 818 852	198 290	–72 615	11 006 597
Recettes financières	447 833	8 847	9 744	42 020	1 285 424	–19 250	1 774 618
Gains de change	908 555	–159 171	1 993	1 309	363 223	–	1 115 909
Autres recettes	1 594 098	–	–	1 298 948	–	–1 805 699	1 087 347
<b>Total des recettes</b>	<b>39 931 129</b>	<b>8 261 499</b>	<b>3 110 664</b>	<b>11 314 795</b>	<b>9 872 102</b>	<b>–4 755 564</b>	<b>67 734 624</b>
<b>Dépenses</b>							
Services du personnel	36 080 624	3 102 611	2 142 943	9 132 852	2 082 585	–1 033 250	51 508 366
Voyages	575 829	51 702	151 179	198 649	22 328	–7 455	992 233
Services de consultant et contrats externes	1 894 934	223 615	332 144	1 580 962	22 073	–189 306	3 864 422
Dépenses de projet	2 284 589	3 697 665	269 977	–	7 766 041	–2 348 217	11 670 055
Frais généraux de fonctionnement	1 203 457	61 287	9 290	186 576	14 083	–	1 474 693
Matériel et fournitures	232 425	42 491	–	96 089	295 970	–	666 975
Maintenance et réparations	1 015 015	150 427	52 870	381 443	36 744	–29 299	1 607 201
Amortissement	1 633 359	4 895	–	229 670	13 207	–	1 881 131
Coûts financiers	2 828 773	45 072	3 924	2 387	81 371	–19 250	2 942 278
Pertes de change	851 334	–146 951	423	3 079	454 195	–	1 162 080
Autres dépenses	3 811 561	30 235	126 396	344 038	79 151	–1 128 788	3 262 593
<b>Total des dépenses</b>	<b>52 411 902</b>	<b>7 263 049</b>	<b>3 089 147</b>	<b>12 155 745</b>	<b>10 867 748</b>	<b>–4 755 564</b>	<b>81 032 027</b>
<b>Résultat net</b>	<b>–12 480 774</b>	<b>998 450</b>	<b>21 517</b>	<b>–840 950</b>	<b>–995 645</b>	<b>–</b>	<b>–13 297 403</b>

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<b>Recettes</b>							
Contributions statutaires des Pays-membres	35 885 215	–	–	–	–	–	35 885 215
Autres contributions annuelles	–	–	2 097 277	1 162 583	234 657	–	3 494 517
Contributions volontaires	25 849	7 975 917	–	–	11 392 981	–2 824 280	16 570 467
Ventes	532 119	1 574 739	–	8 032 905	77 138	–	10 216 900
Recettes financières	9 418 136	4 640	10 901	47 736	1 713 500	–9 347	11 185 565
Gains de change	909 508	608 443	513	19 833	187 632	–	1 725 929
Autres recettes	1 907 145	–	10	1 382 193	–	–1 624 550	1 664 799
<b>Total des recettes</b>	<b>48 677 972</b>	<b>10 163 739</b>	<b>2 108 702</b>	<b>10 645 249</b>	<b>13 605 907</b>	<b>–4 458 176</b>	<b>80 743 392</b>
<b>Dépenses</b>							
Services du personnel	30 527 218	3 265 415	2 072 597	11 036 410	1 350 602	–846 280	47 405 963
Voyages	789 109	101 719	98 144	205 664	30 945	–10 144	1 215 436
Services de consultant et contrats externes	2 284 933	480 858	216 146	1 606 920	35 799	–313 874	4 310 782
Dépenses de projet	2 340 973	6 503 260	259 168	2 478	11 415 500	–2 548 217	17 973 161
Frais généraux de fonctionnement	1 096 283	41 558	21 406	55 804	3 812	–	1 218 863
Matériel et fournitures	229 424	40 539	–	121 918	79 404	–	471 285
Maintenance et réparations	682 364	177 268	11 031	474 925	39 365	–19 884	1 365 068
Amortissement	1 699 828	4 895	–	240 222	13 136	–	1 958 081
Coûts financiers	312 710	88 097	1 710	16 173	9 127	–9 347	418 471
Pertes de change	732 342	546 286	3 454	14 211	189 243	–	1 485 536
Autres dépenses	1 864 550	66 811	42 300	71 515	181 231	–710 430	1 515 977
<b>Total des dépenses</b>	<b>42 559 734</b>	<b>11 316 706</b>	<b>2 725 955</b>	<b>13 846 241</b>	<b>13 348 165</b>	<b>–4 458 176</b>	<b>79 338 624</b>
<b>Résultat net</b>	<b>6 118 238</b>	<b>–1 152 966</b>	<b>–617 254</b>	<b>–3 200 992</b>	<b>257 742</b>	<b>–</b>	<b>1 404 768</b>

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 (en dollars des États-Unis)

	UPU*Clearing	FAQS	CR/
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 365 904	6 991 696	1 238 177
Dépôts en espèces	528 610	96 867 150	1 800 000
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	–	772	–
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	28 478 958	–	977 158
Stocks	–	–	90 066
Autres actifs courants	42 969	294 531	13 384
<b>Total des actifs courants</b>	<b>31 416 442</b>	<b>104 154 149</b>	<b>4 118 786</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Placements	–	2 500 000	–
Matériel	–	–	108 511
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>–</b>	<b>2 500 000</b>	<b>108 511</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>31 416 442</b>	<b>106 654 149</b>	<b>4 227 297</b>
<b>Passifs courants</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	28 432 935	609 243	431 997
Prestations au personnel	10 609	34 795	23 937
Recettes différées		32 674 193	
Avances	2 350 902	72 503 333	4 008 476
<b>Total des passifs courants</b>	<b>30 794 447</b>	<b>105 821 564</b>	<b>4 464 410</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Prestations au personnel	587 733	2 433 830	1 413 341
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>587 733</b>	<b>2 433 830</b>	<b>1 413 341</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>31 382 179</b>	<b>108 255 394</b>	<b>5 877 751</b>
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds/entités contrôlées	34 263	–1 601 245	–1 650 454
<b>Actifs nets</b>	<b>34 263</b>	<b>–1 601 245</b>	<b>–1 650 454</b>

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 (en dollars des États-Unis)

	UPU*Clearing	FAQS	CR/
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 498 011	6 091 462	374 764
Dépôts en espèces	370 000	89 672 150	1 350 000
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	–	8 115	–
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	13 813 757	–	543 355
Stocks	–	–	206 181
Autres actifs courants	2 261	206 869	11 886
<b>Total des actifs courants</b>	<b>15 684 030</b>	<b>95 978 596</b>	<b>2 486 187</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Placements	–	4 000 000	450 000
Matériel	–	–	93 923
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>–</b>	<b>4 000 000</b>	<b>543 923</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>15 684 030</b>	<b>99 978 596</b>	<b>3 030 110</b>
<b>Passifs courants</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	13 813 757	577 540	10 827
Prestations au personnel	9 914	30 059	11 767
Recettes différées	–	23 938 816	–
Avances	1 314 203	74 767 563	2 676 461
<b>Total des passifs courants</b>	<b>15 137 875</b>	<b>99 313 978</b>	<b>2 699 055</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Prestations au personnel	456 120	2 294 732	1 063 803
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>456 120</b>	<b>2 294 732</b>	<b>1 063 803</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>15 593 995</b>	<b>101 608 710</b>	<b>3 762 858</b>
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds/entités contrôlées	90 035	–1 630 114	–732 748
<b>Actifs nets</b>	<b>90 035</b>	<b>–1 630 114</b>	<b>–732 748</b>

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 (en dollars des États-Unis)

	UPU*Clearing	FAQS	CRI
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	250 912	–	–
Contributions volontaires	–	7 898 779	–
Ventes	–	–	200 674
Recettes financières	32 752	1 263 318	22 822
Gain de change	103 983	–605 243	107 753
<b>Total des recettes</b>	<b>387 647</b>	<b>8 556 854</b>	<b>331 249</b>
<i>Dépenses</i>			
Services du personnel	283 823	1 248 712	582 575
Voyages	–	19 463	3 002
Services de consultant et contrats externes	11 707	9 930	–
Dépenses de projet	–	7 920 633	–
Frais généraux de fonctionnement	–	776	13 499
Matériel et fournitures	–	–	300 707
Maintenance et réparations	17 561	16 098	2 193
Amortissement	–	–	13 422
Coûts financiers	3 974	78 092	1 256
Pertes de change	117 522	–795 969	319 605
Autres dépenses	8 833	59 118	12 696
<b>Total des dépenses</b>	<b>443 420</b>	<b>8 556 854</b>	<b>1 248 955</b>
<b>Résultat net</b>	<b>–55 773</b>	<b>–</b>	<b>–917 706</b>

État de la performance financière par segment par exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 (en dollars des États-Unis)

	UPU*Clearing	FAQS	CRI
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	236 806	–	–
Contributions volontaires	–	11 248 992	–
Ventes	–	–	77 799
Recettes financières	6 326	1 719 490	17 208
Gain de change	103 581	789 491	98 552
<b>Total des recettes</b>	<b>346 714</b>	<b>13 757 973</b>	<b>193 559</b>
<i>Dépenses</i>			
Services du personnel	–24 576	1 120 689	287 488
Voyages	897	29 730	746
Services de consultant et contrats externes	12 109	23 889	–
Dépenses de projet	–	11 557 146	–
Frais généraux de fonctionnement	–	–	3 896
Matériel et fournitures	–	–	79 816
Maintenance et réparations	18 163	17 512	3 575
Amortissement	–	–	12 955
Coûts financiers	3 688	4 721	876
Pertes de change	101 083	868 343	101 511
Autres dépenses	16 823	138 446	32 582
<b>Total des dépenses</b>	<b>128 187</b>	<b>13 760 477</b>	<b>523 447</b>
<b>Résultat net</b>	<b>218 526</b>	<b>–2 504</b>	<b>–329 888</b>



